

**Section des sciences
de l'éducation :**

**Plan d'études,
guide de l'étudiant et
catalogue des cours**

1979 - 1980

TABLE DES MATIERES

I.	Listes du corps enseignant et des secteurs de la section des Sciences de l'éducation de la FPSE 1979- 1980	2
II.	Guide des étudiants de la section des Sciences de l'éducation Pour les <i>nouveaux</i> étudiants — Conditions et formalités d'immatriculation — Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité — Equivalences — Bourses — Logement Pour <i>tous</i> les étudiants — Le système des crédits — Les programmes d'études — Inscription aux cours — Contrôle des programmes individuels — Examens — Echecs — Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation — Délais d'obtention de ces diplômes — Etudiants régulièrement inscrits à la section, mais ne désirant pas suivre de cours en 1979-1980 — Projets indépendants	7 9
III.	Plans d'études — Cours destinés aux étudiants préparant la licence en sciences de l'éducation — Cours destinés aux étudiants préparant des diplômes post-licence A. Diplôme d'Etudes Avancées (DEA) — DEA avec mention "Développement et planification des systèmes de formation" — DEA avec mention "Education des adultes" — DEA sans mention B. Diplômes avec spécialisation — Cours destinés aux étudiants préparant un doctorat — Cours destinés aux candidats à l'enseignement primaire et enfantin — Cours destiné aux enseignants et au cadres de l'enseignement secondaire	13 20 24 25 26
IV.	Catalogue des cours	27

I. Listes du corps enseignant et des secteurs de la section des Sciences de l'éducation de la FPSE 1979 – 1980

(entre parenthèses : numéro du bureau)

Président de la section :

M. Jean-Paul BRONCKART (354)

Vice-président de la section :

M. Pierre DOMINICE (355)

Présidente de la Commission Plan d'Etudes :

Mme Linda ALLAL (302)

Présidente de la Commission Orientation et Equivalences :

Mme Gisèle TUYNNS (349)

Secrétariat de la section :

Mlle Anne Clerc (conseils aux étudiants) (351)

Mme Marie-Alice Conte (secrétariat de la présidence) (353)

M. Claude Droz (secrétariat des étudiants) (351)

Mlle Adriana Ricciato (secrétariat de la section) (352)

Corps enseignant :

Mme Linda ALLAL, professeur extraordinaire (302)

Assistants : Mme Glynis D'Souza

 M. Gianreto Pini

M. Edouard BAYER, professeur extraordinaire (358)

Assistant : M. Nicolas Chauvet

M. Jean-Gilles BOULA, chargé d'enseignement suppléant (222)

Assistants : M. Christian Frey

 Mme Claire Payot

Mlle Danièle BOUVET, chargée de cours (233)

Assistante : Mlle Françoise Cornaz

M. Jean-Paul BRONCKART, professeur extraordinaire (354)

Assistants : M. François Conne

 Mme Ana Rosa Nogueira-Oñate

 M. Auguste Pasquier

 M. Bernard Schneuwly

M. Jean BRUN, chargé de cours (232)

Assistant : M. François Conne

M. Michel CARTON, chargé d'enseignement (231)

Assistante : Mlle Rosita Fibbi

Mme Gisela CHATELANAT, chargée d'enseignement (224)

Assistante : Mme Patricia Lanceri-Romito

Mme Rosiska DARCY DE OLIVEIRA, chargée d'enseignement (355)

Mlle Marie-Joëlle DARDELIN, chargée de cours suppléante (232)

Assistant : M. Pierre-André Richard

Mme Marianne DENIS-PRINZHORN, professeur extraordinaire (228)

Assistants : M. Bernard Favre

 Mlle Marie-Danièle Frésard

 Mlle Michèle Joz-Roland

 M. Gil Meyer

M. Pierre DOMINICE, professeur assistant (355)

Assistants : Mme Anne-Marie Kühn-Laborde

 M. Jean-Paul Rütishauser

M. Jacques DUBOSSON, chargé de recherches (303 – rue de Candolle 6)

Mlle Germaine DUPARC, professeur ordinaire (224)

Assistantes : Mme Isabelle Cavicchi

 Mme Béatrice Maxwell

M. Pierre FURTER, professeur ordinaire (230)

Assistantes : Mme Josette Balsa

 Mme Suzanne Hagemann

M. Luigi GIOVANINI, chargé de cours (231)

M. Gérald GOY, chargé de cours (salle 024, Saint-Ours)

M. Daniel HAMELINE, professeur suppléant (en 1979-80 et 1980-81)

Assistants : M. Rémy Gerber

 M. Jean-Pierre Guignet

 M. Claude Thollon-Pommerol

 Mme Anne Zurcher

M. Siegfried HANHART, maître-assistant (230)

M. Ali HARAMEIN, chargé de recherches invité

Mme Androula HENRIQUEZ, chargée de recherches (322)

M. Walo HUTMACHER, chargé de cours

Mme Constance KAMII, chargée de cours (229)

M. Leonardo MASSARENTI, professeur extraordinaire (225)

Assistants : Mme Isabelle Cavicchi

 Mme Françoise Lefort

 Mme Jacqueline Losmaz

 M. Jean-Michel Nicod

M. Paul MENGAL, chargé d'enseignement (301)

Mme Liliane PALANDELLA, chargée de mission (232)

M. Claude PANTILLON, chargé de recherches (301 – rue de Candolle 6)

Assistants : M. Ulrich Brügger

 M. André Masiala Ma Solo

Mme Anne-Nelly PERRET-CLERMONT, chargée de cours (229)

Assistante : Mme Noëlle Baker-Dorsay

M. Didier PINGEON, chargé d'enseignement (224)

Assistants : M. Albert Burdet

 Mme Souad Vivien

M. Claude PIRON, chargé d'enseignement (229)

M. Edo POGLIA, chargé de cours (233)

Mme Rosette POLETTI, chargée de cours (356)

Assistantes : Mme Ariane Droz

 Mme Françoise Maillard

Mme Yvonne POSTERNAK, chargée d'enseignement (223)

M. Philippe POUSSIÈRE, chargé d'enseignement (356)

Assistants : M. Bernard Favre

 Mme Jacqueline Ringger

Mme Teresinha REY-PINTO, chargé d'enseignement (223)

Assistant : M. Alain Dupont

M. Bertrand SCHWARTZ, professeur suppléant (355)

M. Johnny STROUMZA, chargé d'enseignement (357)

Assistants : Mme Martine Grandjean

 M. Pier Angelo Neri

 Mme Dominique Thoraval

M. Pierre-Henri ZOLLER, chargé d'enseignement (357)

L'enregistrement des membres du corps enseignant pour le programme des cours étant terminé le 15 juin, certains membres du corps enseignant figurent dans le programme des cours sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

SECTEURS

Secteur DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION DES SYSTEMES DE FORMATION

Responsable : M. Siegfried Hanhart

Membres réguliers : Mme Josette Balsa

 M. Michel Carton

 Mme Marie-Joëlle Dardelin

 Mme Rosita Fibbi

 M. Pierre Furter

 M. Luigi Giovanini

 Mme Suzanne Hagemann

 M. Siegfried Hanhart

 M. Edo Poglia

 M. Pierre-André Richard

Membres associés : M. Walo Hutmacher

 M. Johnny Stroumza

 M. Pierre-Henri Zoller

Secteur EDUCATION DES ADULTES

Responsables : M. Pierre Dominicé et M. Johnny Stroumza

Membres réguliers : Mme Rosiska Darcy de Oliveira ↗

 M. Pierre Dominicé *

 Mme Ariane Droz

 M. Bernard Favre

 Mme Martine Grandjean

 Mme Anne-Marie Kühn-Laborde

 Mme Françoise Maillard

 M. Pier Angelo Neri

 Mme Rosette Poletti ↗

 M. Philippe Poussière ↘

 Mme Jacqueline Ringger

 M. Jean-Paul Rütishauser

 M. Bertrand Schwartz

 M. Johnny Stroumza ↗

 Mme Dominique Thoraval

 M. Pierre-Henri Zoller ↗

Membres associés : M. Michel Carton

 Mme Rosita Fibbi

 M. Claude Pantillon

Secteur EDUCATION SPECIALE

Responsable : M. Didier Pingeon

Membres réguliers : M. Albert Burdet

 Mme Gisela Chatelanat

 M. Jacques Dubosson

 M. Alain Dupont

 Mme Patricia Lanceri-Romito

 M. Leonardo Massarenti

 M. Didier Pingeon

 Mme Yvonne Posternak

 Mme Teresinha Rey-Pinto

 Mme Souad Vivien

Secteur FORMATION ET RECHERCHE PSYCHOEDAGOGIQUE

Responsable : M. Jean-Paul Bronckart

Membres réguliers : Mme Noëlle Baker-Dorsay

 M. Jean-Gilles Boula

 Mlle Danièle Bouvet

 M. Jean-Paul Bronckart

 M. Jean Brun

 M. François Conne

 Mlle Françoise Cornaz

 Mme Marianne Denis

 M. Bernard Favre

 Mlle Marie-Danièle Frésard

 M. Christian Frey

 M. Rémy Gerber

 M. Gérald Goy

 M. Jean-Pierre Guignet

 M. Daniel Hameline

 Mme Androula Henriquez

 Mlle Michèle Joz-Roland

 Mlle Constance Kamii

 M. Gil Meyer

 Mme Ana Rosa Nogueira-Oñate

 Mme Liliane Palandella

 M. Auguste Pasquier

 Mme Claire Payot

 Mme Anne-Nelly Perret-Clermont

 M. Claude Piron

 M. Bernard Schneuwly

 M. Claude Thollon-Pommerol

 Mme Anne Zurcher

Membres associés : Mme Linda Allal

 M. Edouard Bayer

 M. Didier Pingeon

 M. Philippe Poussière

Secteur METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET D'EVALUATION EN EDUCATION

Responsable : M. Edouard Bayer

Membres réguliers : Mme Linda Allal

 M. Edouard Bayer

 M. Nicolas Chauvet

 Mme Glynnis D'Souza

 M. Paul Mengal

 M. Gianreto Pini

Membres associés : M. Pierre Dominicé

 Mme Dagmar Hexel

 M. Leonardo Massarenti

 Mme Liliane Palandella

 Mme Gisèle Tuyns

Centre de PHILOSOPHIE DE L'EDUCATION

Responsable : M. Claude Pantillon

II. Guide des étudiants de la section des Sciences de l'éducation

POUR LES NOUVEAUX ETUDIANTS

1. Conditions et formalités d'immatriculation

Maturité, baccalauréat ou titre jugé équivalent par l'Université. Pour les personnes ne possédant pas un tel titre : voir point 2 ci-dessous.

- Les porteurs de certaines maturités étrangères sont soumis à un examen supplémentaire demandé par l'Université.

Enseignants :

- Les *enseignants suisses* non porteurs de baccalauréat ou de maturité sont admissibles par la section pour autant que l'Université de leur canton puisse les admettre également (si ce n'est pas le cas, voir point 2 ci-dessous).
- Les *enseignants suisses romands* (cantons de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel, Valais et Vaud) sont tenus de présenter une demande d'admission identique aux non-porteurs de maturité (voir point 2 ci-dessous).
- Les *enseignants titulaires d'un brevet genevois* doivent se réinscrire auprès du Secrétariat central des étudiants de l'Université et adresser une demande d'équivalence à la commission responsable (voir point 3), joignant une copie de leur brevet et une attestation du DIP concernant leur pratique.
- L'enseignement est donné en *français*. L'Université demande aux étudiants étrangers dont la langue maternelle n'est pas le français de subir un examen de français et, le cas échéant, de s'inscrire pendant un semestre à l'Ecole de langue et de civilisation française avant de les immatriculer régulièrement à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.
- Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire **d'OCTOBRE !**

Les demandes d'immatriculation doivent être présentées par écrit au

Secrétariat central de l'Université

Service des immatriculations

CH – 1211 Genève 4

du 31 mai au 31 juillet.

D'autres détails concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités officielles concernant les étudiants étrangers, sont précisés dans le Guide de l'étudiant de l'Université de Genève, remis par le Secrétariat central de l'Université (Uni II, bureaux 214-218).

2. Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité ou de baccalauréat

Les demandes sont à adresser au Secrétariat central de l'Université, Service des immatriculations, 1211 Genève 4, **jusqu'au 31 janvier**. Des renseignements peuvent être obtenus au secrétariat des étudiants de la section des Sciences de l'éducation (bureau 351).

3. Equivalences

Des équivalences peuvent être demandées à la commission d'Equivalences de la section des Sciences de l'éducation

- pour des cours et séminaires, universitaires ou non, ayant été suivis et *validés*

antérieurement, s'ils sont comparables, en contenu et en durée, aux cours proposés par le plan d'études de la section;

- pour une pratique pédagogique antérieure.

Le formulaire pour faire la demande d'équivalences peut être obtenu au secrétariat des étudiants de la section (bureau 351). La demande doit parvenir à la commission d'Equivalences **jusqu'au 19 octobre**.

4. Bourses : se renseigner auprès de la conseillère aux études de la faculté (bureau 349).

5. Logement : le nouvel étudiant peut faire appel aux services du Bureau de logement de l'Université, 2, rue Hugo de Senger, dès qu'il est en possession de l'attestation d'immatriculation délivrée par l'Université.

POUR TOUS LES ETUDIANTS

6. Le système des CREDITS

La formation est organisée selon un système d'unités capitalisables, ou crédits (un cours vaut un crédit). Les crédits doivent être acquis :

- 6.1. à raison de **1 au minimum** (sans compter les 2 crédits de stage), et de **9 au maximum** (y compris les 2 crédits de stage);
- 6.2. en totalité dans les délais prescrits (voir point 13).

7. Les PROGRAMMES d'études

Pour composer son programme personnel, l'étudiant

- doit

- 7.1. se conformer aux exigences du plan d'études relatif au diplôme pour lequel il est inscrit (voir Plan d'études pp. 13, 20 et 24);
- 7.2. veiller en outre aux *pré-requis* à certains cours, qui sont toujours indiqués dans le catalogue des cours;

- peut

- 7.3. avec l'accord du président de la section, suivre et faire valider des cours qui ne figurent pas dans le catalogue des cours de la section;
- 7.4. inclure dans son programme un ou des projet(s) indépendant(s) (voir point 15).

8. Inscription aux COURS

Au début de l'année académique, CHAQUE étudiant de la section doit faire enregistrer la liste des cours qu'il désire suivre en 1979-80. Il procède en deux temps :

1. Il choisit ses cours (en tenant compte des exigences de son plan d'études et de l'existence des pré-requis); il peut demander conseil aux membres de la commission d'Orientation, qui lui seront indiqués par le secrétariat des étudiants de la section (bureau 351);
2. il fait enregistrer son choix de cours; cet enregistrement se fait dans les DELAIS suivants :
 - a) durant la semaine du 5 au 9 novembre : étudiants dont la première lettre du nom de famille va de A à F;
 - b) durant la semaine du 12 au 16 novembre : étudiants dont la première lettre du nom de famille va de G à N;
 - c) durant la semaine du 19 au 24 novembre : étudiants dont la première lettre du nom de famille va de O à Z.

AUCUNE inscription ne sera plus acceptée après la date du 23 novembre.

Les MODALITES d'inscription sont les suivantes :

A la date fixée pour lui (voir ci-dessus), l'étudiant passe au secrétariat des étudiants de la section (bureau 351) et inscrit ses cours

- sur une fiche à son nom, qui restera au secrétariat dans son dossier, et sur laquelle les crédits seront "comptabilisés" au fur et à mesure de leur obtention;
- sur une fiche personnelle, double de la précédente, qui lui est destinée.

Sur la fiche qui reste au secrétariat, l'étudiant précise :

- le numéro et l'intitulé du cours (indiqués dans le catalogue des cours);
- s'il s'agit d'un projet indépendant (voir point 15 ci-dessous) : sujet du projet et nom du professeur responsable.

9. CONTROLE DES PROGRAMMES INDIVIDUELS

TOUT étudiant inscrit à la section a l'**obligation**, même s'il ne suit pas de cours en 1979-80 (voir point 14) de se présenter personnellement au secrétariat des étudiants de la section durant la semaine d'inscription prévue pour lui (voir point 8, al. 2). C'est à ce moment que se fera le contrôle de la conformité de son programme au plan d'études, aux délais d'études, etc.

10. EXAMENS

- a) Le fait d'inscrire un cours sur sa fiche donne l'**obligation** à l'étudiant de subir l'évaluation correspondante.

Si un étudiant ne désire plus obtenir le crédit pour un des cours qu'il a inscrits sur ses fiches, il doit en aviser le secrétariat des étudiants de la section (bureau 351) pour le faire **BIFFER**, et ceci **DURANT LES SEMAINES DU 5 au 16 MAI 1980**.

(Remarque : il est évident que l'étudiant ne peut faire biffer la totalité des cours auxquels il s'est inscrit – voir point 7.1.)

- b) Pour chaque évaluation, l'étudiant a droit à deux essais. Ces deux essais peuvent avoir lieu lors de *trois sessions* : juillet, octobre et mars. L'étudiant a donc tout intérêt à se présenter pour la première fois aux sessions de juillet ou d'octobre pour s'assurer la possibilité d'une deuxième passation.
L'inscription aux examens est AUTOMATIQUE et se fait sur la base des listes d'inscription aux cours. Tous les étudiants sont automatiquement inscrits à la session de juillet. Ceux qui désirent ne pas s'y présenter doivent faire une démarche de **désinscription** auprès du secrétariat des étudiants de la section (bureau 351) **durant les semaines du 5 au 16 mai 1980**. Ils sont alors automatiquement réinscrits pour la session d'**octobre**, de même que ceux qui n'auraient pas acquis le crédit à l'évaluation de juillet. Les étudiants inscrits d'office en octobre, s'ils désirent reporter leur évaluation en mars (*dernier délai*), doivent faire la même démarche de **désinscription**, **durant la semaine du 15 au 19 septembre 1980**. Ils sont alors automatiquement réinscrits pour la session de **mars 1981** (*dernier délai*).

REMARQUE : les formalités de désinscription ne sont nécessaires que pour les cours soumis à une évaluation en **salle** (écrite ou orale). Aucune formalité n'est à remplir pour l'étudiant concernant les cours dont l'évaluation ne se fait pas sur la base d'un examen mais sur la base de travaux, projets indépendants, contrôles continus, etc. Cependant, les étudiants présentant de telles évaluations sont également soumis à la limite de **mars** suivant l'année académique durant laquelle le cours a été suivi, pour la présentation de leurs travaux. Les modalités d'évaluation de chaque enseignement peuvent être obtenues, en début d'année académique, au secrétariat des étudiants de la section (bureau 351).

11. ECHECS

Rappel (cf. point 10 ci-dessus) : le fait d'inscrire un cours sur sa fiche donne l'**obligation** à l'étudiant de subir l'évaluation correspondante.

Si un crédit n'est pas acquis selon les modalités d'évaluation prévues pour un cours, le résultat final est un échec qui sera pris en compte pour une exclusion éventuelle de la section.

Trois cas spécifiques peuvent conduire l'étudiant au résultat d'échec :

1. il ne se présente pas aux évaluations prévues;
2. n'ayant pas obtenu le crédit lors d'une première évaluation, il ne se présente pas à une deuxième évaluation;
3. il n'obtient pas le crédit à la suite de deux évaluations.

Le nombre d'échecs admis ne peut, en aucun cas, dépasser le tiers (1/3) des crédits à acquérir au moment de l'immatriculation dans la section. Si cette proportion est dépassée, l'étudiant est automatiquement **exmatriculé** de la section.

12. Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation

1. la *licence* en sciences de l'éducation, sans spécialisation, pour laquelle 25 crédits et 1 mémoire sont exigés;
2. le *diplôme* en sciences de l'éducation avec spécialisation pour lequel la licence en sciences de l'éducation, un examen de synthèse et un mémoire de recherche, sont exigés. (*Remarque : ce diplôme étant en ré-élaboration, aucune nouvelle inscription ne sera prise en 1979-1980.*)
3. le *diplôme d'études avancées*, destiné aux personnes ayant un diplôme universitaire et au moins 3 ans d'expérience pédagogique, pour lequel 8 crédits sont exigés. Ce diplôme offre 3 possibilités :
 - DEA mention "Développement et planification des systèmes de formation"
 - DEA mention "Education des adultes"
 - DEA sans mention.
4. Le *doctorat* en sciences de l'éducation.

13. DELAIS dans lesquels il faut obtenir ces diplômes

- *licence* : 6 semestres au moins, 10 semestres au plus (semestres d'équivalences compris);
- *diplôme* avec spécialisation : 8 semestres au moins, 14 semestres au plus (semestres d'équivalences compris).

Sur demande au président de section, des exceptions peuvent être accordées à des personnes ayant un emploi.

14. Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 1979-80

- a) Si un étudiant doit effectuer un stage à l'étranger, ou un service militaire à l'étranger, ou s'il ne peut fréquenter les cours pour raisons de santé, il fait une DEMANDE DE CONGE au doyen de la Faculté, et se procure pour cela une formule au Secrétariat central (bureaux 214-218), Uni III). Un étudiant ayant fait une demande de congé ne peut passer d'examen durant sa période de congé.

D'autre part, il ne paie que les taxes fixes (Fr. 45.-).

- b) Si un étudiant ne veut pas suivre de cours en 1979-80 parce qu'il désire préparer des examens ou un mémoire de licence ou de diplôme, il en informe le Secrétariat des étudiants de la section (bureau 351), ainsi que le Secrétariat central de l'Université.

Cet étudiant ne paie que les taxes fixes (Fr. 45.-).

Une telle possibilité est réservée aux étudiants qui en sont à leur 6e semestre d'études au moins.

Délais pour faire une demande de congé : 7 septembre 1979.

15. Projet(s) indépendant(s)

Des projets indépendants (pour lesquels l'étudiant se fait conseiller par un professeur) ou projets de groupe peuvent être validés comme crédits, avec l'accord du corps enseignant.

Les étudiants préparant une *licence* prennent contact avec un professeur de leur choix, décident avec lui du sujet, que le professeur communique alors par écrit au Secrétariat des étudiants (bureau 351); le professeur signale également le domaine dans lequel le projet s'insère.

Nombre maximum de projets indépendants : 2 pour les étudiants préparant une licence.

Les étudiants préparant un *diplôme post-licence* ou un *doctorat* s'adressent, à ce sujet, au responsable de leur diplôme ou au directeur de leur thèse.

ATTENTION !

IL N'Y A PAS DE COURS A LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION LE MERCREDI APRES-MIDI, qui est réservé aux réunions des divers organes de gestion de la Section, notamment de l'Assemblée générale, qui est ouverte à tous les membres de la Section : professeurs, collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, étudiants, personnel administratif et technique. (Des renseignements sur le mode de fonctionnement de la Section peuvent être obtenus au Secrétariat de section, bureau 353.)

III. Plans d'études

1. ETUDIANTS PREPARANT LA LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

REMARQUE :

La licence en Sciences de l'éducation ne permet pas d'avoir un poste dans l'enseignement public à des personnes ne possédant pas déjà un brevet d'enseignement.

1. STAGE

Les étudiants s'inscrivant pour une licence et n'ayant encore aucune pratique pédagogique, doivent faire un stage obligatoire qui vaut 2 crédits libres de niveau I.

— Objectifs

Les stages ont pour but de donner la possibilité aux étudiants n'ayant pas eu de pratique éducative préalable de faire une expérience minimale.

— *Durée*

Le total d'heures requis est de 250.

Il est possible de le fractionner en deux parties de 125 heures, chaque partie donnant lieu à l'acquisition d'un crédit.

— *Déroulement*

Deux modalités sont possibles :

- a) Assurer des heures consécutives (stage fait à temps plein : environ 2 mois);
- b) assurer des heures régulières (par exemple un après-midi par semaine pendant x semaines consécutives).

La formule du stage condensé (modalité a)) est vivement conseillée pour éviter un fractionnement trop grand.

Les 250 heures ne peuvent être faites dans plus de deux types d'institution différents (125 heures minimum par type d'institution).

Si des remplacements (notamment à l'Instruction Publique) tiennent lieu de stage, il faut respecter certaines règles d'organisation, précisées dans le Règlement interne d'organisation des stages, disponible au secrétariat des étudiants de la section (bureau 351).

— *Délai*

L'un des deux crédits doit être obtenu avant le début de la deuxième année d'études.

Dérogation : les étudiants en pédagogie qui désirent s'inscrire aux Etudes Pédagogiques de l'enseignement primaire ne sont pas tenus à faire leur stage pendant leur première année d'études.

Si par la suite, ils renoncent aux Etudes Pédagogiques et veulent poursuivre leurs études en Sciences de l'éducation, ils auront à effectuer la totalité des 250 heures de stage pendant leur deuxième année d'études.

Aucun étudiant ne peut commencer sa troisième année d'études avant d'avoir accompli les 250 heures de stage.

— *Modalités d'obtention des crédits de stage*

Un contrat tripartite est établi à chaque début de stage pour assurer à toutes les parties un minimum de garanties quant au bon fonctionnement du stage. L'étudiant se conforme à la démarche suivante :

- a) Il consulte, au secrétariat des étudiants (bureau 351), la liste des institutions disponibles. Il opère un choix.
- b) Il prend contact avec l'(les) institution(s) choisie(s), et informe le secrétariat de sa décision.
- c) Le secrétariat lui indique alors l'enseignant de la section chargé d'encadrer son stage.

L'étudiant ne peut commencer son stage avant d'avoir pris contact avec l'enseignant indiqué.

- d) L'étudiant fait connaître la décision de l'enseignant au secrétariat des étudiants, qui lui remet alors les quatre exemplaires du contrat tripartite, qui sont à faire signer par les trois parties **avant le début du stage** : en premier lieu par l'institution, puis par l'enseignant responsable, enfin par l'étudiant lui-même.

Un exemplaire est destiné à chacune des trois parties. Un autre exemplaire est à remettre au secrétariat des étudiants **avant le début du stage**.

Le stage ne peut débuter avant que les trois parties n'aient signé.

Un rapport de stage est à fournir à la fin du stage (pour les détails, voir le Règlement interne d'organisation des stages, disponible au secrétariat des étudiants de la section, bureau 351).

2. Répartition des cours en DOMAINES : la notion de "polyvalence"

L'ensemble des cours proposés par le plan d'études pour la licence en sciences de l'éducation est réparti en 4 domaines :

Domaine A : cours centrés sur l'individu;

Domaine B : cours centrés sur les groupes, les institutions de formation, la société;

Domaine C : cours centrés sur la psychopédagogie, la didactique et la structure de certains savoirs;

Domaine D : cours centrés sur la méthodologie de la recherche.

La licence devant être polyvalente, une première exigence est, pour l'étudiant, de répartir l'ensemble de ses cours proportionnellement dans les 4 domaines mentionnés. Pour faire son programme, l'étudiant ayant reçu des équivalences doit donc tenir compte des domaines dans lesquels ces équivalences lui ont été attribuées et, pour chaque domaine, choisir un nombre de cours tel qu'il respecte la "proportion" dont on a parlé.

3. Répartition des cours en deux NIVEAUX : I et II

Ces deux niveaux reflètent la distinction entre "enseignements introductifs, de base" et "enseignements spécialisés". Pour faire son programme, l'étudiant ayant reçu des équivalences doit donc également tenir compte des niveaux auxquels elles lui ont été accordées, et établir son programme de cours de telle sorte que le total des 25 crédits (équivalences comprises) n'inclue pas plus de 10 cours de niveau I.

4. Comment faire son programme de cours ?

(voir également les points 7 et 8, p. 9).

Le choix des cours est libre, mais il doit cependant tenir compte des contraintes indiquées concernant la répartition en domaines et niveaux.

Règle générale :

L'étudiant doit choisir

- au moins 5 crédits dans 2 domaines et au moins 4 crédits dans les 2 autres

domaines; les 7 autres crédits sont "libres";

- 10 crédits au plus de niveau I sur l'ensemble des 25 crédits.

5. Limitation des cours suivis en section de PSYCHOLOGIE

4 crédits au maximum peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section de Psychologie (voir p. 19).

Un cours supplémentaire de psychologie peut être suivi si le préavis d'un enseignant de la section des Sciences de l'éducation fait apparaître sa nécessité dans le cadre d'un travail de recherche. Ce préavis devra être approuvé par la commission du Plan d'Etudes.

6. Directives concernant le MEMOIRE DE LICENCE

Un formulaire "Précisions sur la préparation et la présentation du mémoire de licence" peut être obtenu au secrétariat des étudiants (bureau 351).

7. Cours offerts aux étudiants préparant une licence en Sciences de l'éducation

L'ensemble des cours est divisé en 3 parties :

- I. Cours offerts par la section des Sciences de l'éducation;
- II. Cours offerts par la section de Psychologie;
- III. Cours offerts par d'autres facultés et instituts.

A l'intérieur de ces trois subdivisions, les cours sont répartis dans les quatre domaines d'intérêt A, B, C et D, et en deux niveaux, I et II.

L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des professeurs et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue des cours (partie IV de cette brochure).

I. COURS OFFERTS PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

Domaine A, niveau I

5. M. Boula Introduction au développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent.
53. M. Piron Aspects affectifs de la profession enseignante.

Domaine A, niveau II

17. Mme Chatelanat Handicap et prévention dans la petite enfance.
42. M. Massarenti La créativité.

Domaine B, niveau I

21. Mlle Dardelin Education et société 1. Approches d'anthropologie sociale et culturelle.
30. M. Furter Education comparée 1. Introduction à une méthode contextuelle.
36. M. Hameline Pédagogie générale.
37. M. Hameline Psychosociologie de l'éducation.
48. Mme Perret-Clermont Introduction à la psychologie sociale de la situation scolaire et de l'apprentissage.
54. M. Poglia Organisation et planification de l'éducation en Suisse.
59. Mme Posternak Intégration socio-économique des handicapés mentaux.
60. M. Poussière et Mlle Ringger Problèmes d'éthique posés par la déficience mentale.
La relation éducative dans les groupes de formation.

Domaine B, niveau II

13. M. Carton Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives.
14. M. Carton et Mlle Fibbi La gestion des systèmes de formation continue en Europe et le congé-formation en Suisse.
19. Mme Darcy de Oliveira Education des adultes : la formation des femmes.
24. M. Dominicé Education des adultes, approche psychosociologique.
31. M. Furter Education comparée 2. Les écoles et les interventions de formation extrascolaire entre l'uniformité et les différences.
38. M. Hanhart Economie et éducation.
39. M. Hutmacher Education et société 2. Approches sociologiques et historiques.
46. M. Pantillon Philosophie de l'éducation 1. L'éducation, pour quoi faire ?
47. M. Pantillon Philosophie de l'éducation 2. De la transformation de l'homme, l'éducation et nous.
49. Mme Perret-Clermont Analyse psycho-sociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales.
50. Mme Perret-Clermont Séminaires et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation.
55. Mlle Poletti Analyse des systèmes de formation préparant les travailleurs de la santé.
61. M. Poussière Animation de groupe.
66. M. Stroumza Education des adultes, aspects socio-économiques.
69. M. Zoller Formation et moyens de communication de masse.

Domaine C, niveau I

6. Mlle Bouvet
 Acquisition de la langue maternelle 1. Approche clinique du langage oral de l'enfant et implications pédagogiques.
 Psychopédagogie de la langue 1. Les procédures d'acquisition du langage chez l'enfant.
 Psychopédagogie 1.
 Biologie et éducation.
 Education de la petite enfance.
 Déviances comportementales et pratiques éducatives 1.
 Introduction à l'éducation spéciale.
8. M. Bronckart
 22. Mme Denis
 27. Mlle Duparc
 28. Mlle Duparc
 51. M. Pingeon
 63. Mme Rey-Pinto

Domaine C, niveau II

1. Mme Allal
 Modèles d'enseignement et théories de l'apprentissage.
 Observation et analyse des processus d'enseignement.
 Acquisition de la langue maternelle 2. Approche clinique du langage écrit de l'enfant : apprendre à lire et à écrire à l'école.
 Introduction aux théories du langage.
 Psychopédagogie de la langue 2. Problèmes théoriques et méthodologiques de l'enseignement des langues.
 Psychopédagogie des mathématiques.
 9. M. Bronckart
 10. M. Bronckart
 11. M. Brun
 12. M. Brun et M. Conne
 18. Mme Chatelanat, M. Pingeon et Mme Rey
 23. Mme Denis
 29. Mlle Duparc
 35. M. Goy
 40. Mlle Kamii
 41. Mlle Kamii
 52. M. Pingeon
 56. Mlle Poletti
 67. M. Stroumza et ass.
 Introduction à la didactique des mathématiques.
 Education spéciale : problèmes d'intégration.
 Psychopédagogie 2.
 Tendances actuelles de l'éducation préscolaire.
 Didactique des sciences.
 Bases théoriques de l'éducation préscolaire 1.
 Bases théoriques de l'éducation préscolaire 2.
 Déviances comportementales et pratiques éducatives 2.
 Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers.
 Formation ouvrière et syndicale.

Domaine D, niveau I

43. M. Massarenti
 44. M. Mengal
 Introduction à la pédagogie expérimentale appliquée.
 Statistiques 1.

Domaine D, niveau II

2. Mme Allal
 4. M. Bayer
 25. M. Dominicé et M. Stroumza
 32. M. Furter et M. Hanhart
 45. M. Mengal
 57. Mlle Poletti
 64. Mme Rey-Pinto
 Evaluation pédagogique.
 Méthodes de recherche en éducation.
 Education des adultes, évaluation.
 Méthodologie de la planification de l'éducation. Les mouvements régionaux et les planifications régionales en éducation.
 Statistiques 2.
 Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers.
 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale.

REMARQUE : les cours indiqués en italique ne seront pas donnés en 1979-80.

II. COURS OFFERTS PAR LA SECTION DE PSYCHOLOGIE

Une partie du nouveau plan d'études de cette section débutant cette année, il se peut que des changements interviennent (intitulés, contenu des cours). Nous ne possédons pas tous les renseignements utiles au moment de l'impression du présent Catalogue des cours.

Domaine A, niveau I

100. M. Baumann et M. Dreifuss
 Physiologie du système nerveux.
 105. M. de Lannoy
 Introduction à la psychologie.
 108. M. Montangero
 Psychologie génétique 1.
 119. M. Stucki
 Introduction à la psychopathologie de l'enfant.
 124. M. Vonèche et ass.
 Psychologie de l'enfant et de l'adolescent.

Domaine A, niveau II

103. Mlle Inhelder
 Psychologie génétique 2.
 104. Mlle Inhelder
 Psychologie génétique 3.
 106. M. de Lannoy
 Psychologie générale expérimentale.
 107. Mlle Maquard
 Troubles du langage chez l'enfant.
 109. M. Mounoud
 Psychologie du développement de la personnalité.
 111. M. Nicolaïdis
 Psychanalyse.
 113. Mme Reymond-Rivier
 Le développement affectif et ses troubles.
 116. Mme Schmid-Kitsikis
 Psychopathologie du développement mental.
 120. M. Stucki
 Le développement moteur et ses troubles.
 121. M. Stucki
 Hygiène mentale.

Domaine B, niveau I

101. M. Doise

Introduction à la psychologie sociale expérimentale.

Domaine B, niveau II

102. M. Doise

L'articulation psychosociologique.

Domaine C, niveau I

117. Mme Sinclair

Psycholinguistique 1.

Domaine C, niveau II

110. M. Munari

L'intervention psychopédagogique dans les institutions éducatives.

114. Mme Rieben

Les apprentissages scolaires et leurs troubles.

118. Mme Sinclair

Psycholinguistique 2.

Domaine D, niveau I

112. M. Osiek

Travaux pratiques de psychologie expérimentale 1.

125. M. Wermus

Introduction à la logique.

Domaine D, niveau II

115. Mme Rieben

Psychologie différentielle.

122. M. Vinh Bang

Diagnostic opératoire.

123. M. Voelin

Travaux pratiques de psychologie expérimentale 2.

III. COURS OFFERTS PAR D'AUTRES FACULTES ET INSTITUTS**Domaine B, niveau I**

202. M. Girod et ass.

Sociologie de l'éducation.

2. ETUDIANTS PREPARANT DES DIPLOMES POST-LICENCE**A. DIPLOMES D'ETUDES AVANCEES**

Ce diplôme répond aux besoins de praticiens désirant prendre connaissance des

nouvelles conceptions théoriques, méthodes d'analyse et techniques d'application de la pédagogie et de la psychologie. Sont acceptés comme candidats pour ce diplôme les personnes *ayant une licence universitaire et un minimum de 3 ans de pratique pédagogique* (enseignant, conseiller pédagogique, animateur, administrateur, etc.).

Le diplôme d'études avancées exige *8 crédits* échelonnés sur une ou plusieurs années. 3 options sont offertes aux candidats :

- A.1. DEA avec mention "Développement et planification des systèmes de formation";
- A.2. DEA avec mention "Education des adultes";
- A.3. DEA sans mention spécifique.

A.1. Diplôme d'études avancées avec mention : "DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION DES SYSTEMES DE FORMATION"

Responsable : M. Siegfried Hanhart (bureau 230).

Parmi ses activités, le secteur "Développement et planification des systèmes de formation" (voir p. 5) a la responsabilité du programme de formation correspondant au Diplôme d'Etudes Avancées avec mention "Développement et planification des systèmes de formation".

Ce diplôme répond aux besoins de personnes qui, de par leurs fonctions en général, souhaitent approfondir leurs connaissances des nouvelles méthodes qui permettent d'analyser le développement des systèmes contemporains de formation et de planifier leur croissance et leur organisation.

Leurs objectifs sont, en particulier, de proposer des instruments pour :

- analyser les rapports entre un système de formation et les autres sous-systèmes existant dans une société;
- étudier les relations entre les différents types et niveaux d'enseignement au sein d'un même système de formation;
- connaître les moyens actuellement utilisés pour contrôler la croissance des effectifs, pour améliorer le fonctionnement et la rentabilité et changer les structures des systèmes de formation.

Le programme d'études de chaque candidat fera l'objet d'une négociation avec le responsable de ce diplôme, en tenant compte des exigences minimales suivantes : (*l'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des professeurs et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue des cours – partie IV de cette brochure*).

a) 3 crédits à choix au niveau de la licence parmi les cours suivants :

- | | |
|--------------------------------|--|
| 13. M Carton | Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives. |
| 14. M. Carton et
Mlle Fibbi | La gestion des systèmes de formation continue en Europe et le congé-formation en Suisse. |

21. Mlle Dardelin	Education et société 1. Approches d'anthropologie sociale et culturelle.
30. M. Furter	Education comparée 1. Introduction à une méthode contextuelle.
31. M. Furter	Education comparée 2. Les écoles et les interventions de formation extrascolaire entre l'uniformité et les différences.
32. M. Furter et M. Hanhart	Méthodologie de la planification de l'éducation. Les mouvements régionaux et les planifications régionales en éducation.
38. M. Hanhart	Economie et éducation.
39. M. Hutmacher	Education et société 2. Approches sociologiques et historiques.
54. M. Poglia	Organisation et planification de l'éducation en Suisse.
66. M. Stroumza	Education des adultes, aspects socio-économiques.
69. M. Zoller	Formation et moyens de communication de masse.
b) 5 crédits à choix au niveau post-licence	
200. M. Auroi et M. Carton	Education et développement.
15. M. Carton et Mlle Fibbi	Gestion et prise de décision dans les institutions éducatives : étude de cas sur les districts scolaires.
16. M. Carton et Mlle Fibbi	Gestion des systèmes de formation continue : étude de cas sur la formation des travailleurs étrangers.
33. M. Furter	Le rôle des représentations du futur dans les réformes et dans les innovations éducatives.
34. M. Giovanini	Economie de l'éducation : théories, pratiques économiques et éducation.
70. M. Zoller	Media et formation des adultes.

Note : 2 crédits sur ces 5 crédits post-licence peuvent être choisis parmi les enseignements post-licence offerts par d'autres secteurs. Il est également possible, exceptionnellement, d'effectuer un crédit libre sous forme de projet indépendant, selon les intérêts spécifiques d'un candidat au diplôme.

Le premier trimestre est consacré à l'orientation et à l'établissement des programmes de travail des étudiants; les deux autres trimestres, jusqu'à la fin du mois de mai, sont consacrés – dans chaque enseignement – à des travaux individuels ou en groupes, en liaison avec le contenu des cours; le mois de juin est consacré à des séances d'évaluation et de synthèse communes aux différents enseignements du Secteur. Par ailleurs, un certain nombre de journées de travail – en liaison avec les activités de recherche ou d'enseignement du Secteur – sont prévues entre les

mois de novembre et de mai.

- A.2. Diplôme d'études avancées avec mention : "EDUCATION DES ADULTES"**
- Responsables : M. Pierre Dominicé (bureau 355) et M. Johnny Stroumza (bureau 357).
- En plus des cours offerts – par ses membres réguliers – dans le cadre de la licence, le secteur "Education des adultes" a la responsabilité du programme de formation correspondant au Diplôme d'Etudes Avancées mention "Education des adultes". Ce diplôme s'adresse plus particulièrement aux formateurs d'adultes ou responsables d'une telle formation qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'éducation des adultes.
- Les objectifs de cette formation peuvent être résumés comme suit :
- fournir une information sur l'état actuel des connaissances dans le champ de l'éducation des adultes;
 - permettre une réflexion issue de l'expérience pratique des participants;
 - assurer la réalisation d'un travail approfondi sur un thème particulier lié soit à l'intérêt des participants soit aux recherches en cours dans le secteur.
- Ce diplôme pourra être obtenu par un candidat licencié ou porteur d'un titre équivalent, qui a un minimum de trois ans de pratique dans le domaine de l'éducation des adultes, dès qu'il aura obtenu 8 crédits (dont 5 post-licence au minimum) sur une ou plusieurs années.
- Le programme d'études de chaque candidat fera l'objet d'une négociation avec les responsables du secteur en tenant compte des exigences suivantes :
- A. **Dans un premier temps, le candidat doit suivre**
1. les *deux cours* d'introduction à l'éducation des adultes :
- | | |
|-----------------|---|
| 24. M. Dominicé | Education des adultes, approche psychosociologique. |
| 66. M. Stroumza | Education des adultes, aspects socio-économiques. |
2. *un cours ou séminaire* choisi parmi les cours offerts au niveau licence par le secteur :
- | | |
|--------------------------------|--|
| 14. M. Carton et Mlle Fibbi | La gestion des systèmes de formation continue en Europe et le congé-formation en Suisse. |
| 19. Mme Darcy de Oliveira | Education des adultes : la formation des femmes. |
| 25. M. Dominicé et M. Stroumza | Education des adultes : évaluation. |
| 56. Mlle Poletti | Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers. |
| 57. Mlle Poletti | Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers. |
| 61. M. Poussière | Animation de groupe. |

67.	M. Stroumza	Formation ouvrière et syndicale.
69.	M. Zoller	Formation et moyens de communication de masse.
B. Dans un second temps, le candidat doit choisir une direction de recherche principale organisée autour de l'un des séminaires post-licence du secteur (voir liste ci-dessous) et construire, en négociation avec l'enseignant responsable de cette direction, un programme de formation équivalant à 5 crédits post-licence :		
16.	M. Carton et Mlle Fibbi	Gestion des systèmes de formation continue : étude de cas sur la formation des travailleurs étrangers.
20.	Mme Darcy de Oliveira	Recherche sur "Les Femmes et la formation".
26.	M. Dominicé	De l'adolescence à la vie adulte.
58.	Mlle Poletti	Formation et soins infirmiers. Le processus de recherche en tant que générateur de théories (Grounded Theory).
62.	M. Poussière	Autogestion pédagogique.
65.	M. Schwartz	Education permanente : actions collectives de formation.
68.	M. Stroumza	Méthodologie et étude de cas en éducation des adultes.
70.	M. Zoller	Media et formation des adultes.

A.3. Diplôme d'études avancées SANS MENTION SPECIFIQUE

(l'étudiant choisit un professeur, qui sera responsable de son diplôme)

Le programme d'études dépend des besoins et des intérêts individuels des candidats, qui élaborent leur programme avec l'aide du professeur responsable de leur diplôme.

B. DIPLOMES AVEC SPECIALISATION

Ces diplômes étant actuellement en restructuration, aucune nouvelle inscription ne sera enregistrée en 1979-80.

3. COURS DESTINES AUX ETUDIANTS PREPARANT UN DOCTORAT

Les étudiants licenciés désirant s'inscrire en vue d'un doctorat sont tenus de suivre 3 enseignements — ou d'effectuer 3 travaux de recherche indépendants — au minimum, qui valent 3 crédits pour autant que les examens en soient réussis. Le choix

de ces crédits est fait en accord avec le conseiller, membre du corps professoral de la section, chargé d'orienter le candidat et en principe de le suivre ultérieurement dans la rédaction de son projet de thèse. Les crédits requis seraient conçus dans la perspective de la formulation d'un projet de thèse et des moyens requis par ce projet : cours post-licence donnés dans la section, cours offerts dans la Faculté ou dans une autre Faculté, projet indépendant. Le choix de ces crédits faciliterait en outre la constitution d'une commission de thèse. Des équivalences et des dérogations pourraient être accordées par le conseiller après examen approfondi de la formation et de l'expérience professionnelle antérieure du candidat. L'obtention de ces crédits donne le droit au candidat de présenter un projet de thèse dans les termes prévus par le règlement de doctorat.

4. COURS DESTINES AUX CANDIDATS A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET ENFANTIN

(L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des professeurs et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue des cours, partie IV de cette brochure.)

Au cours de leur année d'études à la FPSE, les candidats doivent obtenir un total de 7 crédits, qui se composent de la manière suivante :

a) *quatre enseignements obligatoires*

5. M. Boula Introduction au développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent.

22. Mme Denis Psychopédagogie 1.

36. M. Hameline Pédagogie générale.

— pour les candidats de l'option A :

28. Mlle Duparc Education de la petite enfance.

— pour les candidats de l'option B :

43. M. Massarenti Introduction à la pédagogie expérimentale appliquée.

b) *un cinquième cours à choisir dans la liste ci-dessous :*

201. M. Berchtold La Suisse et l'Italie. Aspects de leurs relations intellectuelles et artistiques à travers les siècles.

6. Mlle Bouvet Acquisition de la langue maternelle 1. Approche clinique du langage oral de l'enfant et implications pédagogiques.

8. M. Bronckart Psychopédagogie de la langue 1. Les procédures d'acquisition du langage chez l'enfant.

21.	Mlle Dardelin	Education et société 1. Approches d'anthropologie sociale et culturelle.
28.	Mlle Duparc	Education de la petite enfance (pour l'option B).
202.	M. Girod	Sociologie de l'éducation.
43.	M. Massarenti	Introduction à la pédagogie expérimentale appliquée (pour l'option A).
48.	Mme Perret-Clermont	Introduction à la psychologie sociale de la situation scolaire et de l'apprentissage.
51.	M. Pingeon	Déviances comportementales et pratiques éducatives 1.
54.	M. Poglia	Organisation et planification de l'éducation en Suisse.
63.	Mme Rey-Pinto	Introduction à l'éducation spéciale.
119.	M. Stucki	Introduction à la psychopathologie de l'enfant.

- c) un *sixième enseignement* à choisir à la FPSE (voir la liste des cours dans le Catalogue, partie IV de cette brochure).
- d) un *septième enseignement* à choisir dans n'importe quelle faculté (y compris la FPSE).

Pour ce dernier, le candidat doit faire une demande spéciale (au moyen d'un formulaire à disposition au secrétariat des Sciences de l'éducation, bureau 351).

5. COURS DESTINÉS AUX ENSEIGNANTS ET AUX CADRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

(L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des professeurs et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours au Catalogue des cours, partie IV de cette brochure.)

1.	Mme Allal	Modèles d'enseignement et théories de l'apprentissage.
2.	Mme Allal	Evaluation pédagogique.
3.	M. Bayer	Observation et analyse des processus d'enseignement.
9.	M. Bronckart	Introduction aux théories du langage.
10.	M. Bronckart	Psychopédagogie de la langue 2. Problèmes théoriques et méthodologiques de l'enseignement des langues.
13.	M. Carton	Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives.
30.	M. Furter	Education comparée 1. Introduction à une méthode contextuelle.
31.	M. Furter	Education comparée 2. Les écoles et les interventions de formation extrascolaire entre l'uniformité et les différences.

32.	M. Furter et M. Hanhart	Méthodologie de la planification de l'éducation. Les mouvements régionaux et les planifications régionales en éducation.
38.	M. Hanhart	Economie et éducation.
42.	M. Massarenti	La créativité.
43.	M. Massarenti	Introduction à la pédagogie expérimentale appliquée.
48.	Mme Perret-Clermont	Introduction à la psychologie sociale de la situation scolaire et de l'apprentissage.
50.	Mme Perret-Clermont	Séminaires et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation.
54.	M. Poglia	Organisation et planification de l'éducation en Suisse.

IV. Catalogue des cours

I. Cours offerts par la section des Sciences de l'éducation. II. Cours offerts par la section de Psychologie. III. Cours offerts par d'autres facultés et instituts.

Pour chaque cours, entre parenthèses : domaine et niveau, ou PL (post-licence). Les cours pour lesquels ni domaine, ni niveau, ni la mention PL n'est indiqué, sont destinés à d'autres étudiants (candidats à l'enseignement primaire, enseignants secondaires, etc.).

I. COURS OFFERTS PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

Mme ALLAL

1. Modèles d'enseignement et théories de l'apprentissage (C II)

3 h. de cours-séminaire

Pré-requis : un cours de psychologie génétique. 10 crédits en pédagogie ou licence dans une autre discipline.

Examen et comparaison critiques de modèles d'enseignement issus de différentes conceptions théoriques de l'apprentissage. 1. Techniques de conception behavioriste (enseignement programmé). 2. Modèles "néo-behavioristes" (pédagogie de la maîtrise, enseignement modulaire). 3. Approches basées sur des théories cognitives et cybernétiques (apprentissage par la découverte, "problem solving", jeux et simulations).

Mme ALLAL

2. Evaluation pédagogique (D II)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Pré-requis : un an de pratique dans le domaine de l'éducation ou No 36 – Pédagogie générale.

Finalités et fonctions de l'évaluation (évaluation sommative, formative, pronostique) et cadres de référence correspondants. Elaboration des objectifs pédagogiques (domaine cognitif, domaine socio-affectif). Principes de construction et d'exploitation de différents instruments d'évaluation (contrôles écrits, échelles d'appréciation, grilles d'observation, questionnaires). Modalités nouvelles d'évaluation et d'auto-évaluation.

M. BAYER

3. Observation et analyse des processus d'enseignement (C II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis : une année d'études universitaires.

Définitions opérationnelles et études empiriques de la conduite d'enseignement. Les techniques d'observation dans les classes. Recherches sur l'évaluation et la formation des enseignants.

M. BAYER

4. Méthodes de recherche en éducation (D II)

2 h. de cours + 2 h. de travaux pratiques

Pré-requis : une année d'études universitaires.

La recherche en éducation : domaines et méthodes. Examen des démarches fondamentales de la recherche scientifique. Méthodologie de l'observation. Introduction aux instruments d'observation et de mesure en éducation. Les schémas de recherche. Introduction aux plans expérimentaux et aux plans d'enquêtes.

T.P. : Analyse critique de recherches publiées.

M. BOULA

5. Introduction au développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent (A I)

2 h. de cours + 3 h. de séminaire

1. Le développement psycho-social de l'enfant et de l'adolescent, dès la naissance et durant les années pré-scolaires et scolaires à travers les théories du développement psychomoteur et cognitif, et plus spécialement à travers les différentes théories du développement psycho-affectif (Freud, Spitz, Bowlby, Klein, Erikson, Winnicott, etc.).

2. Aspects psychologiques de la relation éducative : attitudes et contre-attitudes de l'enseignant face aux différents groupes d'enfants. Notions théoriques sur la dynamique des groupes scolaires. Relations socio-affectives entre enseignants et enseignés. Inhibition intellectuelle, ses causes. Investissement de la connaissance pendant la période scolaire.

Mlle BOUVET

6. Acquisition de la langue maternelle 1. Approche clinique du langage oral de l'enfant et implications pédagogiques (C I)

2 h. de cours + 1 h. de travaux pratiques, *tous les 15 jours*

Ce cours est un cours de psychopédagogie de la langue maternelle basé sur l'observation et l'interprétation des productions de l'enfant, à travers un cadre théorique. Prise de conscience des différences entre enfants au niveau de leurs productions linguistiques. Prévention de l'échec scolaire dès le début de la scolarité par une pédagogie adaptée de la langue orale. Relations entre le langage oral et le langage écrit.

Mlle BOUVET

7. Acquisition de la langue maternelle 2. Approche clinique du langage écrit de l'enfant : apprendre à lire et à écrire à l'école (C II)

2 h. de cours + 1 h. de travaux pratiques, *tous les 15 jours*

Pré-requis souhaité : No 6 – Acquisition de la langue maternelle 1.

Ce cours est un cours de psychopédagogie de la langue écrite, qui n'est pas un simple codage de la langue orale. Etude du fonctionnement de la langue écrite. Analyse du système orthographique du français. Observation d'enfants en train de lire et analyse de leurs productions écrites. Etude des processus d'apprentissage de la lecture et de l'orthographe. Prévention de l'échec scolaire par une pédagogie adaptée de la langue écrite.

M. BRONCKART

8. Psychopédagogie de la langue 1. Les procédures d'acquisition du langage chez l'enfant (C I)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire facultatif

Analyse des étapes de l'acquisition du langage chez un enfant normal. Mise en évidence des procédures utilisées par les sujets de 3 à 15 ans pour comprendre, produire et maîtriser les différentes structures de la langue. Réflexion et discussion sur l'insertion de ces données dans la pratique de l'enseignant.

M. BRONCKART

(avec la participation de L. PRIETO)

9. Introduction aux théories du langage (C II)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire facultatif

Présentation des trois groupes de théories du langage qui exercent actuellement une influence sur l'élaboration des programmes et méthodes d'enseignement de la langue maternelle : la théorie du signe (essentiellement saussurienne), la grammaire générative (N. Chomsky) et les théories de l'énonciation.

M. BRONCKART

10. Psychopédagogie de la langue 2. Problèmes théoriques et méthodologiques de l'enseignement des langues (C II)

2 h. de cours-séminaire + travaux pratiques

Pré-requis : No 8 — Psychopédagogie de la langue 1.

No 9 — Introduction aux théories du langage.

Problématique générale de la recherche en psycholinguistique appliquée. Discussion de la nature des données linguistiques et psycholinguistiques, et de leur impact au niveau des programmes et des méthodes d'enseignement. Les finalités possibles de l'enseignement de la langue maternelle au primaire et au secondaire. Analyse du matériel utilisé dans les classes, notamment des grammaires.

M. BRUN

11. Psychopédagogie des mathématiques (C II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis : No 108 — Psychologie génétique 1.

Etude des rapports entre la pédagogie des mathématiques et la psychologie génétique. Présentation de recherches sur les procédures d'acquisition par l'enfant de quelques notions mathématiques élémentaires. Analyse de quelques moyens d'enseignement en liaison avec l'étude des procédures d'acquisition.

M. BRUN et M. CONNE

12. Introduction à la didactique des mathématiques (C II)

2 h. de séminaire

Redécouvrir cette expérience qui est de faire des mathématiques chacun à son niveau. L'accent ne sera pas mis sur les performances du sujet faisant des mathématiques, mais plutôt sur son activité propre. On en profitera pour analyser les caractéristiques de cette expérience afin d'avancer la réflexion psychopédagogique. On analysera quelques activités didactiques.

M. CARTON

13. Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives (B II)

3 h. de cours-séminaire

Etude de la prise de décision et des modes de fonctionnement des organisations éducatives dans le cadre de différents systèmes de planification, l'accent étant mis sur les modes de planification décentralisés. Dans cette optique, étude de l'approche systémique comme substitut à l'approche planificatrice et étude de la théorie des organisations — considérées comme des systèmes — appliquées aux administrations (scolaires en particulier) et aux entreprises (faisant de la formation continue). Mise en lumière de la complémentarité entre autogestion et planification découlant de l'approche institutionnelle.

N.B. Des thèmes relevant de la problématique de ce cours sont repris dans les cours Nos 54 et 32, ainsi que dans le séminaire post-licence No 15.

M. CARTON et Mlle FIBBI

14. La gestion des systèmes de formation continue en Europe et le congé-formation en Suisse (B II)

2 h. de cours-séminaire

Co-requis : No 66 — Education des adultes, aspects socio-économiques.

Analyse des rapports entre les modes de gestion et d'organisation du travail dans les entreprises, les conditions de négociation de la formation continue (par exemple le congé-formation) entre les partenaires concernés (patronat, syndicats, Etat) et les concepts de formation continue sous-jacents à la pratique de ces partenaires. Référence sera faite aux systèmes de formation continue en France, Italie et Allemagne. La question du congé-formation en Suisse sera abordée en tenant compte de l'étude des pays voisins, l'accent étant particulièrement mis sur la situation à Genève.

M. CARTON et Mlle FIBBI

15. Gestion et prise de décision dans les institutions éducatives : étude de cas sur les districts scolaires (PL)

2 h. de séminaire

Co-requis souhaité : No 13 — Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives.

C'est dans le cadre de la problématique de la planification décentralisée qu'est abordée l'étude de quelques expériences de districts scolaires comme mode de gestion locale et participative de l'éducation.

Ce séminaire s'adresse en priorité aux personnes engagées dans la recherche et/ou une pratique sur ce terrain. La participation au séminaire ainsi que l'étendue de la recherche seront négociées avec les étudiants.

M. CARTON et Mlle FIBBI

16. Gestion des systèmes de formation continue : étude de cas sur la formation des travailleurs étrangers (PL)

2 h. de séminaire

Etude des besoins en formation continue des travailleurs étrangers de la première et la deuxième génération en Suisse (ratrappage scolaire, alphabétisation, formation professionnelle et culturelle), et plus spécifiquement à Genève. On tiendra compte de la situation socio-professionnelle de ces travailleurs en relation avec l'évolution de l'économie suisse : restructuration, nouvelles conditions du marché du travail.

N.B. Ce séminaire illustre le cours No 67 – Formation ouvrière et syndicale.

Mme CHATELANAT

17. Handicap et prévention dans la petite enfance (A II)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Etude de problèmes soulevés par des mesures de prévention, dépistage, diagnostic et prise en charge éducative des bébés à hauts risques et des jeunes enfants handicapés. Analyse de facteurs à risques.

Mme CHATELANAT, M. PINGEON et Mme REY

18. Education spéciale : problèmes d'intégration (C II)

2 h. de séminaire

Ce séminaire a pour objectif d'éclairer le problème de l'intégration et de la ségrégation dans la prise en charge de diverses catégories de déviances ou handicaps à différents âges, selon trois approches :

- apports théoriques des co-animateurs,
- échanges sur les expériences des participants au séminaire,
- expériences pratiques présentées par des praticiens extérieurs.

Mme DARCY DE OLIVEIRA

19. Education des adultes : la formation des femmes (B II)

3 h. de séminaire

Pré- ou co-requis : No 24 – Education des adultes, approche psychosociologique.
No 66 – Education des adultes, aspects socio-économiques.

Formation en situation permettant l'approche et l'analyse des projets de formation des femmes. Désoccultation des modèles culturels et sociaux véhiculés dans ces projets tant sur le plan social que psychologique. Besoin de travail et besoin de culture. Interrogation sur les déterminants institutionnels de la condition féminine. Nombre de places : 20.

Mme DARCY DE OLIVEIRA

20. Education des adultes, étude de cas. Recherches sur "les Femmes et la formation" (PL)

2 h. de séminaire

Pré-requis : No 19 – Education des adultes : la formation des femmes.

Recherche visant à une clarification des problèmes rencontrés par les femmes en matière de formation (lieux de formation et pédagogie, processus d'apprentissage). La recherche comprend dans sa phase finale l'élaboration d'outils théoriques.

Mlle DARDELIN

21. Education et société 1. Approches d'anthropologie sociale et culturelle (B I)

3 h. de cours-séminaire

Comment les savoirs et savoir-faire ainsi que leurs modes de transmission sont dépendants des représentations d'une culture donnée. A partir de la description d'une société mélanésienne et de ses représentations spécifiques (temps, espace, hiérarchie, nombre, etc.), une interrogation est portée sur ces mêmes représentations dans la société occidentale, en particulier en Suisse.

Les travaux pratiques sur le "terrain genevois" doivent permettre un repérage des indices culturels sous-jacents aux situations scolaires institutionnelles. De quelle culture, de quel groupe social relèvent les représentations implicites aux apprentissages de l'école ?

Ces travaux doivent également contribuer à une sensibilisation à la méthodologie des sciences sociales et de la comparaison interculturelle.

Mme DENIS et ass.

22. Psychopédagogie 1 (C I)

2 h. de cours et 2 h. de séminaire

Cours : Introduction aux aspects cognitifs de la psychopédagogie. Quelques thèmes de la théorie de Piaget et leur signification pédagogique. Intégration de la théorie dans la pratique à travers des expériences concrètes présentées par des praticiens, par des films, etc. Familiarisation avec la méthode clinique au cours d'exercices pratiques.

Séminaire : Approfondissement de thèmes spécifiques concernant les relations entre l'enfant et son milieu scolaire ou extra-scolaire : "autonomie" et apprentissage (B. Favre); l'expression (M.-D. Frésard); approche cognitive de l'inégalité des chances (G. Meyer).

Mme DENIS et Mlle JOZ-ROLAND

23. Psychopédagogie 2 (C II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis : No 22 – Psychopédagogie 1.

Les relations entre la famille et l'école. Comment l'enfant vit-il le passage de l'un à l'autre ? Un rapprochement des deux milieux est-il souhaitable à tous les âges,

et si oui à quelles conditions ? Ou, au contraire, les divergences entre ces deux milieux, tant du point de vue des stimulations et des attentes cognitives que de celui du climat affectif, peuvent-elles être constructives pour l'enfant ? Les étudiants auront à effectuer un travail de recherche en petits groupes à partir de questions concrètes définies par eux-mêmes et s'inscrivant dans le thème général.

Une alternative est offerte à quelques étudiants, qui auront la possibilité de partager, quelques heures par semaine, la vie d'une classe où une expérience d'intégration des parents et d'autres adultes est tentée depuis deux ans. Ils chercheront jusqu'où peut aller la participation de ces adultes dans la vie de la classe, quel est l'impact du pouvoir éclaté sur les enfants, sur les adultes et sur la maîtresse elle-même. (Cette alternative sera plus particulièrement prise en charge par Mlle Joz-Roland.)

M. DOMINICE

24. Education des adultes, approche psychosociologique (B II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis : expérience dans un des secteurs de l'éducation des adultes.

Education permanente et éducation des adultes : historique, projets éducatifs et stratégies de formation. La notion d'adulte : cycles de vie, rôles sociaux et développement psychologique (affectif et cognitif). Caractéristiques psychosociologiques des adultes selon les lieux et les programmes de formation : analyse des besoins et des modes de participation des adultes à leur formation.

M. DOMINICE et M. STROUMZA

25. Education des adultes, évaluation (D II)

3 h. de cours-séminaire

Pré-requis : No 24 – Education des adultes, aspects psycho-sociologiques, et
No 66 – Education des adultes, aspects socio-économiques, ou
No 2 – Evaluation pédagogique.

Les finalités et les fonctions de l'évaluation dans le cadre de l'éducation des adultes. Les problèmes méthodologiques posés par l'évaluation pédagogique en milieu adulte. Plans de recherche et techniques relatives aux divers processus d'évaluation. Recherches contemporaines en la matière. Le semestre d'été sera consacré à la réalisation par groupes d'une évaluation d'activité éducative offerte à des adultes.

M. DOMINICE

26. De l'adolescence à la vie adulte (PL)

2 h. de séminaire + journée d'étude en collaboration avec d'autres enseignements du programme post-licence du secteur Education des Adultes.

Pré-requis : No 24 – Education des adultes, approche psychosociologique, et
No 66 – Education des adultes, aspects socio-économiques.

Ce séminaire fonctionnera par petits groupes de travail, centrés sur une analyse des processus de formation qui caractérisent le passage de l'adolescence à la vie adulte, en vue d'un approfondissement théorique de ces deux notions. Etude de textes et de recherches récentes en la matière. Exploration de pistes de recherche avec apport de données empiriques.

Mlle DUPARC

27. Biologie et Education (C I)

3 h. de cours (semestre d'hiver seulement)

a) *Le problème biologique de l'éducation*

Réflexion sur le problème "hérité-milieu" et prise de conscience de ses implications pédagogiques.

b) *L'enfant et la nature*

Didactique des sciences naturelles : comment développer l'observation et le raisonnement scientifique de l'enfant en partant de ses intérêts spontanés.

Mlle DUPARC

28. Education de la petite enfance (C I)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

Initiation aux grands problèmes de l'éducation préscolaire en relation avec le développement psychologique de l'enfant.

Mlle DUPARC

29. Tendances actuelles de l'éducation préscolaire (C II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis : No 28 – Education de la petite enfance.

Les lignes de force de l'évolution pédagogique au niveau préscolaire. Bilan des expériences actuelles. Prospective.

M. FURTER

30. Education comparée 1. Introduction à une méthode contextuelle (B I)

1 h. de cours + 1 h. de travaux pratiques

Afin de pouvoir interpréter ce qui apparaît dans toutes les sociétés contemporaines comme une véritable "explosion éducative", nous étudierons les principaux facteurs internationaux et nationaux qui expliquent les convergences et les différences des "sous-systèmes" éducatifs nationaux qui se sont ainsi constitués. Comme ce phénomène ne se traduit pas seulement par une exigence quantitative pour davantage d'éducation, mais par une *diversification qualitative* des demandes pour *d'autres formes de formation*, nous nous attacherons à déterminer quelles sont les fonctions

que les divers groupes d'acteurs sociaux attribuent à la formation dans différents contextes.

M. FURTER

31. Education comparée 2. Les écoles et les interventions de formation extrascolaire entre l'uniformité et les différences (B II)

3 h. de cours-séminaire tous les 15 jours + journées d'étude

Pré-requis : No 30 – Education comparée 1.

Co-requis : No 70 – Media et formation des adultes.

Une partie du travail sera consacrée à la "micro-comparaison" entre des expériences et des innovations scolaires et extrascolaires. L'autre, à étudier le passage d'une planification "quantitative" à une planification "qualitative". L'analyse et l'interprétation de certaines de ces innovations feront place à l'utilisation de documents audio-visuels pour réfléchir à la complémentarité des différentes approches d'un même cas.

M. FURTER et M. HANHART (en collaboration avec l'IUED)

32. Méthodologie de la planification de l'éducation. Les mouvements régionaux et les planifications régionales en éducation (D II)

3 h. de séminaire tous les 15 jours + journées d'études dans une région

Les méthodes et les modèles qu'utilisent habituellement les planificateurs tendent aussi bien à minimiser les disparités entre les régions qu'à sous-estimer la part de la demande en formation qui reste insatisfaite. Il s'agira, d'une part, de voir comment l'analyse des revendications des mouvements régionaux peut enrichir le diagnostic d'une situation de formation et, d'autre part, à quelles conditions une stratégie de réduction des déséquilibres entre régions conduit à modifier les processus de planification de l'éducation en obligeant à tenir compte de la décentralisation, de la régionalisation et de la participation des populations intéressés aux décisions.

Le cadre théorique de cette approche régionale sera développé et discuté pendant le premier trimestre avec l'ensemble des participants. Pendant les deux autres trimestres, deux groupes seront constitués :

- l'un, plus particulièrement destiné aux étudiants de l'IUED et aux étudiants intéressés par les pays de voie de développement, se concentrera sur quelques expériences de planification régionale en Amérique latine et en Afrique;
- l'autre continuera le travail commencé en 1977-1978 sur le canton du Jura ou sur une autre région suisse définie par la LIM.

N.B. Des thèmes relevant de la problématique de ce cours sont repris dans les cours Nos 54 et 13, ainsi que dans celui de M. SABELLI (IUED) – Introduction à une méthode d'enquête en anthropologie sociale –, et celui de M. NECKER (IUED) – Ethnies et Etats-nations.

Les journées d'étude réuniront les étudiants de tous les séminaires de la section

des Sciences de l'éducation et de l'IUED impliqués dans cet ensemble d'interventions.

M. FURTER

33. Le rôle des représentations du futur dans les réformes et dans les innovations éducatives (PL)

3 h. de séminaire *tous les 15 jours* + participation à un colloque international sur l'utopie

Il s'agira d'abord d'élaborer un cadre théorique afin de préciser les rapports de la réflexion critique, de la pensée idéologique et de l'activité de l'imagination dans les pratiques de formation et la justification de leur développement. La dimension historique de cette problématique sera examinée à partir de quelques cas significatifs de réformes ou de mouvements de rénovation éducatives, choisis par les participants. Une attention particulière sera apportée à l'étude de l'interférence entre théorie et pratique dans des situations "révolutionnaires" du passé et du présent. Enfin, une place importante sera faite à l'analyse de l'inspiration utopique et de la fonction idéologique dans l'élaboration de modèles éducatifs alternatifs, dans l'application de la prospective et de la futurologie, dans les méthodes de planification de l'éducation et dans les mouvements de contestation contemporains.

M. GIOVANINI

34. Economie de l'éducation : théories, pratiques économiques et éducation (PL)

2 h. de séminaire

Pré-requis : No 38 – Economie et éducation (ou équivalent).

Ce séminaire abordera des problèmes économiques de l'éducation. Un choix sera effectué parmi les thèmes suivants, en tenant compte des désirs des participants :

- développement économique et besoins en éducation-formation,
- richesse nationale et éducation,
- répartition des revenus et éducation,
- développement régional et éducation.

Le séminaire fera appel à des notions :

- de finances publiques,
- de la théorie économique du bien-être,
- de justice économique.

M. GOY

35. Didactique des sciences (C II)

2 h. de cours-séminaire

Etude pratique des problèmes liés à l'enseignement des sciences au niveau des élèves de la scolarité obligatoire.

M. HAMELINE

36. Pédagogie générale (B I)

2 h. de cours + 2 h. de séminaire

La pédagogie n'est pas une science. Si d'aventure elle l'était, disons qu'elle serait la "science que tout le monde connaît". Le "pédagogue" n'est pas un spécialiste. C'est un praticien de l'éducation en quête d'une théorie de sa pratique. Mais comment construire une théorie de la pratique ? Psychologues, psychopédagogues, psychosociologues, psychanalystes, ethnologues, sociologues, médecins, etc., sont là pour dire leur mot sur l'éducation. Que peut en attendre le praticien, soucieux d'acquérir l'intelligence de ce qu'il fait ?

M. HAMELINE

37. Psychosociologie de l'éducation (B I)

2 h. de cours-séminaire

Depuis cinquante ans, la psychosociologie a fourni de nombreux instruments pour étudier les groupes humains, leurs structures, leurs interactions, les relations et les conflits qui s'y nouent, leurs rapports aux institutions, leur naissance, leur histoire et leur mort. Le groupe de formation est évidemment justiciable de cette analyse, a fortiori quand les "pratiques de groupe" sont promues en instrument privilégié de la formation. Qu'a apporté à la connaissance et à la pratique des situations de formation cette focalisation sur le "groupe" ?

M. HANHART

38. Economie et éducation (B II)

2 h. de cours-séminaire

Le rôle de l'économique dans l'analyse des systèmes de formation. Relation avec la demande externe et efficacité interne dans l'utilisation des facteurs de protection. Modes de financement et analyse des coûts en éducation à travers des exemples.

M. HUTMACHER

39. Education et société 2. Approches sociologiques et historiques (B II)

2 h. de cours

Objectifs

1. Présenter aux étudiants un cadre conceptuel des sciences sociales et des outils d'analyse appropriés pour une étude globalisante des situations éducatives et pour une analyse des rapports entre les théories, discours, institutions et pratiques éducatives d'une part, et la société dans laquelle ils sont insérés d'autre part.
2. Initier les étudiants à une compréhension critique du contexte social dans lequel s'inscrivent les pratiques éducatives.

Mlle KAMII

40. Bases théoriques de l'éducation préscolaire 1 (C II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis ou

co-requis : No 108 – Psychologie génétique 1, ou
No 22 – Psychopédagogie 1.

Analyse des bases théoriques de l'éducation préscolaire (en général) et de l'éducation compensatoire (en particulier). Réflexion sur les objectifs et les présupposés théoriques des activités, des exercices et du matériel utilisé en classe. Accent mis sur la théorie de Piaget et les principes pédagogiques qui en découlent.

Mlle KAMII

41. Bases théoriques de l'éducation préscolaire 2 (C II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis : No 40 – Bases théoriques de l'éducation préscolaire 1.

Analyse approfondie des méthodes en éducation préscolaire (en général) et en éducation compensatoire (en particulier). L'utilisation du vidéoscope, dans différentes activités, permet la réalisation d'un travail authentique. Accent mis sur la théorie de Piaget et sur les interventions de l'enseignant en fonction des objectifs fixés et des conduites de l'enfant.

M. MASSARENTI

42. La créativité (A II)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Etude des recherches anglo-saxonnes et françaises confrontées à nos propres investigations dans le domaine. Discussion et description des voies qui s'ouvrent tant sur l'aspect de la "créativité-plan" que celui de la "créativité-spirale".

Le cours n'est pas un cours de formation à la créativité, mais une approche théorique du phénomène et de certaines implications pédagogiques (pédagogie de la créativité, créativité verbale, artistique, scientifique, communication, etc.).
Le séminaire est destiné à des exercices pratiques ou d'application.

M. MASSARENTI

43. Introduction à la pédagogie expérimentale appliquée (D I)

2 h. de cours + 2 h. de séminaire et travaux pratiques

Rôle, méthodes et outils de la pédagogie expérimentale. Applications pratiques, en particulier dans le domaine de l'évaluation et de la docimologie. Le cours englobe également les notions de schémas expérimentaux, l'information et son traitement, la critique et la correction des instruments utilisés.

M. MENGAL

44. Statistiques 1 (D I)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Statistique descriptive à une et deux variables. Eléments de calcul des probabilités. Mécanismes généraux d'inférence statistique. Méthodes d'ajustement à une distribution théorique.

M. MENGAL

45. Statistiques 2 (D II)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Pré-requis : No 44 – Statistiques 1.

Statistique inférentielle à une et deux variables. Méthodes d'estimation et d'épreuve d'hypothèses. Analyse univariée.

M. PANTILLON

46. Philosophie de l'éducation 1. L'éducation, pour quoi faire ? (B II)

2 h. chaque semaine + 4 h. tous les 15 jours

Pré-requis : bonne expérience pratique et formation pédagogique théorique.

Ce séminaire permettra aux participants de faire le point critique de leur expérience et de leur formation pédagogique, de partager leurs interrogations fondamentales et d'affronter la question centrale du sens, des finalités et des valeurs de l'éducation. Ensemble, les participants chercheront s'il existe des dimensions capitales de la vie, de la nature humaine, susceptibles de réorienter, de transformer l'acte éducatif de manière à ce qu'il réponde aux défis du présent. Cette recherche commune nous renverra à la question de notre propre éducation : Qui sommes-nous, nous qui prétendons éduquer autrui ? Comment vivons-nous ? Comment sommes-nous reliés au monde, à autrui, à la vie ? Ces interrogations et cette recherche, alimentées par divers apports, nous permettront de faire nous-mêmes acte de philosophie de l'éducation. La transformation de l'acte éducatif ne passe-t-elle pas d'abord par une auto-éducation ?

M. PANTILLON

47. Philosophie de l'éducation 2. De la transformation de l'homme, l'éducation et nous (B II)

4 h. tous les 15 jours

Pré-requis : Bonne expérience pratique et formation pédagogique théorique; souhaité : No 46 – Philosophie de l'éducation 1.

Ce temps de confusion, d'extrême désordre, de défis angoissants et planétaires, ne nécessite-t-il pas une transformation de la conscience humaine sans laquelle

aucun changement véritable du monde, de nos relations, de l'histoire et de l'éducation ne pourra s'opérer ? A partir d'une réflexion commune nourrie par les apports de divers penseurs, hommes de sciences et pédagogues, menée tout au long de l'année, les participants mettront sur pied, par équipes, des journées d'étude que le Centre de philosophie de l'éducation organisera en 1980 sur le thème de la transformation de l'homme pour enseignants, éducateurs, parents, étudiants et jeunes gens du canton de Genève.

Mme PERRET -CLERMONT

48. Introduction à la psychologie sociale de la situation scolaire et de l'apprentissage (B I)

2 h. de cours-séminaire

Dans le cadre d'une approche pédagogique générale, présentation de contributions spécifiques de la psychologie sociale à la problématique de l'échec scolaire. Ce cours d'introduction abordera notamment : l'étude des mécanismes sociaux en jeu dans le développement cognitif et l'intégration scolaire et sociale de l'élève; les modalités et les conséquences de l'interaction enseignant-enseigné; une approche psycho-sociologique des théories de l'intelligence et de la notion de "handicap" socio-culturel; l'intégration scolaire des enfants étrangers.

Mme PERRET -CLERMONT

49. Analyse psycho-sociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales (B III)

2 h. de cours-séminaire

Ce cours procède à l'examen de travaux psycho-sociologiques, théoriques et expérimentaux pouvant contribuer à l'analyse de la fonction enseignante et à l'étude de ses modalités d'exercice avec leurs conséquences du point de vue des enseignés. Il comprend notamment l'abord des points suivants :

- *L'insertion sociale et institutionnelle de l'enseignant; son évolution; les rôles implicites et explicites qui sont attribués à l'enseignant dans les rapports sociaux qu'il entretient avec les différents agents sociaux (enseignés, familles, corps professionnels, autorités, etc.);*
- *les différentes modalités d'exercice de la fonction enseignante; cohérence et ambiguïtés de la fonction: les conflits de rôles;*
- *les conséquences du point de vue des enseignés.*

Ceci devrait permettre d'avancer à la fois dans une compréhension des difficultés quotidiennes de l'enseignant dans une réflexion fondamentale sur l'acte éducatif et son institutionnalisation.

CE COURS NE SERA PAS DONNÉ EN 1979-80.

50. Séminaires et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation (B II)

2 h. de cours-séminaire ou de travaux pratiques

Pré-requis : No 48 – Introduction à la psychologie sociale de la situation scolaire et de l'apprentissage ou

No 49 – Analyse psycho-sociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales ou

No 101 – Introduction à la psychologie sociale expérimentale ou

*No 102 – L'articulation psycho-sociologique ou
équivalence à discuter.*

Initiation systématique à l'investigation dans le domaine de la psychologie sociale de l'éducation avec la participation à des recherches.

Thèmes principaux :

1. Interaction entre enfants et développement cognitif : analyse expérimentale de pratiques pédagogiques telles que le travail par groupes et l'enseignement mutuel.
2. Représentations sociales, communication culturelle et identité scolaire : analyse de l'insertion sociale et scolaire de l'élève et en particulier du cas des enfants immigrés.
3. Les représentations de l'univers scolaire chez les enseignants.

M. PINGEON

51. Déviances comportementales et pratiques éducatives 1 (C I)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire facultatif

- Constellation familiale et déviance;
- problématique des groupes substitutifs;
- les carences relationnelles et leurs incidences;
- déviances réactionnelles et occasionnelles;
- dispositions et modes d'organisation caractériels;
- comportements relevant d'états pré-névrotiques.

Chacun des thèmes traités théoriquement fera l'objet d'une réflexion psycho-éducative.

M. PINGEON

52. Déviances comportementales et pratiques éducatives 2 (C II)

2 h. de cours + 2 h. de séminaire facultatif

Pré-requis ou

co-requis : No 51 – Déviances comportementales 1 ou pratique dans le domaine de l'éducation.

- Etude des concepts de déviance, désaccord, différence;
- étude taxonomique de l'inadaptation;
- la délinquance juvénile;
- réflexion sur la violence;
- approche de la toxicomanie;
- déviances comportementales relevant d'états pré-psychotiques;
- analyse de l'équipe pluridisciplinaire.

Chacun des thèmes traités théoriquement comportera une réflexion psycho-éducative incluant une étude de certaines structures de prise en charge et de leurs objectifs.

M. PIRON

53. Aspects affectifs de la profession enseignante (A I)

2 h. de séminaire

Pré-requis : expérience de l'enseignement.

Sensibilisation à l'importance de l'affectivité de l'enseignant dans la vie de la classe. Réflexion sur les mécanismes affectifs jouant un rôle dans la vie professionnelle de l'enseignant, notamment dans ses rapports avec les élèves, les collègues, les parents et les supérieurs hiérarchiques. Incidences psychopédagogiques de la manière dont la personnalité s'est structurée.

(Nombre de participants limité à 15.)

M. POGLIA

54. Organisation et planification de l'éducation en Suisse (B I)

3 h. de cours-séminaire tous les 15 jours + journées d'études

Etude des contextes socio-économiques, institutionnels, organisationnels et administratifs des politiques de l'éducation en Suisse. Analyse de leurs influences sur les mécanismes, les processus et les instruments de la planification. Le cours est structuré par l'examen de certains problèmes actuels de la politique éducative aux niveaux cantonal, intercantonal et fédéral.

Mme POLETTI

55. Analyse des systèmes de formation préparant les travailleurs de la santé (B III)

2 h. de cours

(Ce cours est donné en alternance avec le cours No 57.)

Historique, analyse et comparaison critique des systèmes de formation des travailleurs de la santé en Suisse et à l'étranger. Développement de ces professions, apparition de nouveaux rôles professionnels, étendues et perspectives de développement.

CE COURS NE SERA PAS DONNÉ EN 1979-80.

Mlle POLETTI

56. Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers (C II)

2 h. de cours

Pré-requis : Formation en soins infirmiers;

No 24 – Education des adultes, approche psycho-sociologique;

No 66 – Education des adultes, aspects socio-économiques.

Etude des bases théoriques des soins infirmiers. Analyse des éléments à prendre en considération dans l'enseignement des soins infirmiers au niveau du contenu, de l'enseigné, de l'enseignant et du contexte dans lequel cet enseignement est donné.

Mlle POLETTI

57. Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers (D II)

2 h. de cours

Pré-requis ou

co-requis : No 56 – Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers.

Ce cours est une suite logique qui analyse les problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers. Il amorce l'étude des solutions qu'on peut apporter à ces problèmes par une méthodologie appropriée.

Mlle POLETTI

58. Formation et soins infirmiers. Le processus de recherche en tant que générateur de théories (Grounded Theory) (PL)

2 h. de séminaire + 1 à 2 journées de travail plus intensif

Ce groupe fonctionnera comme un groupe de travail. Il sera limité à un petit nombre de participants. Le cours est particulièrement recommandé aux étudiants qui envisagent un mémoire de licence dans le domaine "Formation et soins infirmiers". Cependant d'autres étudiants sont acceptés.

Mme POSTERNAK

59. Intégration socio-économique des handicapés mentaux. Problèmes d'éthique posés par la déficience mentale (B I)

2 h. de cours + 2 h. de séminaire facultatif (pour un groupe restreint)

Examen approfondi des sujets traités.

M. POUSSIÈRE et Mlle RINGER

60. La relation éducative dans les groupes de formation (B I)

3 h. de séminaire

Objectifs

- Approfondir la perception de soi-même et des autres en tant que formateur et que formé (analyse des attentes, des représentations, des défenses...).
- Se familiariser, reconnaître et utiliser à bon escient des concepts tels que : rôles, structures, organisations, institutions, etc.
- Apprendre à élucider les phénomènes propres au fonctionnement d'un groupe en formation (normes, conflit, ambivalence, leadership, défenses, etc.).

Démarche

Etude de cas, jeux de rôle, analyse de fonctionnement et des relations au sein du groupe, exercices de créativité, apports théoriques.

Nombre de places limité.

M. POUSSIÈRE

61. Animation de groupe (B II)

3 h. de séminaire

Pré-requis : Sensibilisation aux relations de groupe *et/ou* démarche d'évolution personnelle *et/ou* cours No 60 – La relation éducative dans les groupes de formation.

Objectifs

Donner aux participants l'occasion de réfléchir et de vivre collectivement une situation de membre, d'observateur et d'animateur dans un groupe de formation. Seront abordés les thèmes suivants, en relation avec l'animation : pouvoir, conflit, implication, travail et plaisir, fonctions, observation, analyse, régulation, évaluation, etc.

Démarche

L'élaboration des connaissances se fait essentiellement sur la base d'une analyse du travail et du vécu des participants dans le groupe. Chacun anime et observe à tour de rôle.

Nombre de place limité.

M. POUSSIÈRE

62. Autogestion pédagogique (PL)

3 h. de séminaire

Pré-requis : Démarche d'évolution personnelle, *ou* cours No 60 – La relation éducative dans les groupes de formation, *ou* cours No 61 – Animation de groupe.

Selon le nombre de personnes inscrites, leur formation antérieure et leurs intérêts, les personnes seront orientées

- a) vers le séminaire de recherche en cours (représentation du savoir et du pouvoir chez les adolescents ayant fréquenté une école autogérée);

b) vers les séminaires de formation : étude théorique et pratique des conditions requises pour la mise en autogestion d'un lieu de formation. Dans la mesure du possible, le groupe sera amené à expérimenter et à analyser son propre passage d'une structure hiérarchique à une démarche collective de formation.

Mme REY-PINTO

63. Introduction à l'éducation spéciale (C I)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire + 1 h. de travaux pratiques

Pourquoi une éducation pour handicapés ? Mythes et réalités. Objectifs, buts, méthodes de l'éducation spécialisée. Nature et besoins du déficient mental. Etude des insuffisances globales et électives. Différents degrés du retard et leurs causes. Environnement et handicap : l'enfant dans sa famille, à l'école, en institution. Apport des méthodes pédagogiques nouvelles et perspectives d'intégration.

Mme REY-PINTO

64. Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale (D II)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire + 1 h. de travaux pratiques

Pré-requis : No 36 – Pédagogie générale et
No 63 – Introduction à l'éducation spéciale.

Légitimité, efficacité et validité des méthodes d'observation. Apport de la médecine à l'observation. Prise d'information et buts de l'observation. Utilisation à des fins pratiques. Formes et types d'observation. Le travail-production réalisé dans le temps. Son évaluation. Niveau évolutif d'une réaction. Plan d'observation. Utilisation de l'apport de divers spécialistes (médecin, psychologue, éducateur, enseignant) en vue d'une évaluation globale. Evaluation de l'action pédagogique. Modèles de "grilles" : présentation et étude critique. Séances de synthèse : bilan des observations de l'équipe pluridimensionnelle.

M. SCHWARTZ

65. Education permanente : actions collectives de formation (PL)

4 h. de cours-séminaire

Pré-requis : No 24 – Education des adultes, approche psychosociologique;
No 66 – Education des adultes, aspects socio-économiques.

Il ne s'agit pas d'un enseignement donné lors d'un séminaire, mais d'une offre de supervision ou d'encadrement d'un travail individuel portant sur une action collective de formation d'adultes. L'étudiant doit soit participer en tant que formateur à une action collective de formation d'adultes, soit élaborer avec l'aide de l'enseignant un dossier critique sur une action collective de son choix. Cette formule de travail convient également aux étudiants de licence désireux d'effectuer un projet indépendant ou un mémoire de licence.

M. STROUMZA

66. Education des adultes, aspects socio-économiques (B II)

3 h. de cours-séminaire

Après une définition générale de l'éducation des adultes, un cadre méthodologique est développé pour permettre l'analyse des fonctions et contraintes politiques, économiques et idéologiques d'un système ou d'une situation d'éducation des adultes. Un accent particulier est porté sur la relation qui lie la formation, la qualification et l'emploi.

Le semestre d'été est consacré à l'étude, par groupes, des contraintes et fonctions d'une situation éducative précise, et de leurs relations à la stratégie de formation utilisée.

M. STROUMZA et ass.

67. Formation ouvrière et syndicale (C II)

2 h. de séminaire

Pré-requis : No 24 – Education des adultes, approche psychosociologique,
No 66 – Education des adultes, aspects socio-économiques.

Une première partie, théorique, de ce séminaire est consacrée à la définition de l'éducation ouvrière, à l'étude de ses finalités, structures, contenus et méthodes. La formation syndicale est située dans le cadre de l'éducation ouvrière.

Dans une seconde partie, on illustre les réflexions théoriques par l'analyse d'une ou plusieurs expériences concrètes de formation.

M. STROUMZA et M. DOMINICE

Education des adultes : évaluation (D II)

(voir cours No 25)

M. STROUMZA et ass.

68. Méthodologie et étude de cas en éducation des adultes (PL)

3 h. de séminaire

Pré-requis : No 24 – Education des adultes, approche psychosociologique,
No 66 – Education des adultes, aspects socio-économiques,
No 67 – Formation ouvrière et syndicale,
No 25 – Education des adultes, évaluation.

Ce séminaire de recherche est construit autour de la réalisation d'une étude de cas. Un accent particulier est donné à la méthode d'analyse utilisée. La participation, le thème exact de l'étude de cas, le rythme de travail de ce séminaire, feront l'objet d'une négociation entre les intéressés et l'enseignant durant le mois de novembre.

M. ZOLLER

69. Formation et moyens de communication de masse (B II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis ou

*co-requis : No 24 – Education des adultes, approche psychosociologique ou
No 66 – Education des adultes, aspects socio-économiques.*

Présentation des principales fonctions des mass media dans le champ culturel et social : insuffisance de l'étude des effets. Les attitudes des participants face à la presse, la radio, la télévision; groupes socio-culturels et accès aux contenus des media; exemples de stratégies de formation à l'aide de la télévision.

Le projet de l'éducation permanente dans ses rapports avec le système des media.

M. ZOLLER

70. Media et formation des adultes (PL)

3 h. de séminaire

Pré-requis ou

co-requis : No 69 – Formation et moyens de communication de masse.

Etude de cas sur la presse, la radio ou la télévision dans la perspective de la formation des adultes. Méthodologie et analyse de contenu.

II. COURS OFFERTS PAR LA SECTION DE PSYCHOLOGIE

Une partie du nouveau plan d'études de la section de Psychologie débutant cette année, il est possible que des changements interviennent soit dans les intitulés, soit dans le contenu des cours offerts par cette section. Nous ne possédons pas tous les renseignements utiles au moment de l'impression du présent Catalogue des cours.

M. BAUMANN et M. DREIFUSS

100. Physiologie du système nerveux (A I)

2 h. de cours

Ce cours a pour objectif de donner une vue d'ensemble du fonctionnement du système nerveux. L'accent est mis sur les principes de base présentés dans un ordre logique qui donnent à l'étudiant la possibilité de comprendre les fonctions complexes du système nerveux. Les principaux sujets traités sont : fonction du neurone, interaction intra-neurones, physiologie sensorielle et motrice, physiologie du cortex cérébral, sommeil, mémoire et émotions. L'anatomie est traitée uniquement dans la mesure où elle est indispensable à la compréhension de la fonction du système nerveux.

M. DOISE

101. Introduction à la psychologie sociale expérimentale (B I)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

Présentation de quelques domaines de la psychologie sociale expérimentale : théorie de l'influence sociale; théorie de l'équilibre cognitif; l'étude de la soumission à l'autorité; le phénomène de la polarisation collective; interaction sociale et développement cognitif; méthodes en psychologie sociale expérimentale.

M. DOISE

102. L'articulation psychosociologique (B II)

2 h. de cours

Pré-requis : No 101 – Introduction à la psychologie sociale expérimentale (ou équivalent).

Les niveaux d'analyse en psychologie sociale. Niveaux d'analyse et relations entre groupes, niveaux d'analyse et influence sociale, niveaux d'analyse et développement cognitif, niveaux d'analyse en sociologie.

Mlle INHELDER

103. Psychologie génétique 2 (A II)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

Pré-requis : No 108 – Psychologie génétique 1.

Etude génétique de quelques aspects des fonctions figuratives et opératives : mémoire, image mentale, espace et causalité.

Mlle INHELDER

104. Psychologie génétique 3 (A II)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

Pré-requis : No 103 – Psychologie génétique 2.

Les théories et mécanismes du développement cognitif (y compris apprentissage cognitif). Etude fondamentale et perspectives d'application.

M. de LANNOY

105. Introduction à la psychologie (A I)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Introduction :

La psychologie comme science expérimentale.

Première partie :

Principaux courants de la psychologie expérimentale :

1. structuralisme;
2. psychologie de la Forme;
3. fonctionnalisme;
4. behaviorisme;
5. éthologie.

Deuxième partie :

Etude de domaines particuliers de la psychologie expérimentale choisis en accord avec les étudiants.

M. de LANNOY

106. Psychologie générale expérimentale (A II)

2 h. de cours

Pré-requis : notions élémentaires en psychologie de l'apprentissage.

Introduction :

1. apprentissage et changement;
2. apprentissage et développement.

Première partie :

Conceptions de l'apprentissage, du connexionnisme aux théories de la médiation.

Deuxième partie :

Théories non-génétiques et théories génétiques de l'apprentissage cognitif.

Troisième partie :

Modèles cybernétiques de l'apprentissage et théories du conflit.

Mlle MAQUARD

107. Troubles du langage chez l'enfant (A II)

2 h. de cours et travaux pratiques

Pré-requis : No 108 – Psychologie génétique 1,

 No 117 – Psycholinguistique, ou

 No 100 – Anatomie et physiologie du système nerveux.

Introduction à la relativité d'une notion de pathologie dans le domaine du langage, discussions sur les critères en fonction des conditions d'élaboration de l'activité langagière et de leurs éventuels dysfonctionnements. Description des principales perturbations.

M. MONTANGER

108. Psychologie génétique 1 (A I)

2 h. de cours

La genèse des fonctions cognitives : les étapes de la formation de l'intelligence et de la fonction sémiotique. La conception piagétienne du développement.

M. MOUNOUD

109. Psychologie du développement de la personnalité (A II)

2 h. de cours

Pré-requis : No 105 – Introduction à la psychologie,

 No 124 – Psychologie de l'enfant et de l'adolescent, ou

 No 5 – Introduction au développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent.

Le développement de la personnalité est étudié chez le bébé, l'enfant et l'adolescent en essayant de faire ressortir les mécanismes communs à ces trois périodes. L'enseignement se fait à partir d'une quinzaine de textes courts qui sont discutés de façon critique.

(Nombre de places limité.)

M. MUNARI

110. L'intervention psychopédagogique dans les institutions éducatives (C II)

3 h. de séminaire + 3 h. de travaux pratiques

En se basant sur les connaissances de la psychologie, et en particulier de la psychologie génétique, on cherche à définir les modes d'intervention les plus adéquats, en fonction d'un problème éducationnel défini, du conseiller psychopédagogique. Le problème est choisi d'année en année, en accord avec les étudiants, et fait l'objet de travaux pratiques qui sont partie intégrante et indissociable du séminaire.

M. NICOLAÏDIS

111. Psychanalyse (A II)

1 h. de cours + 1 h. de cours-séminaire

Co-requis : No 113 – Le développement affectif et ses troubles.

Introduction à la psychanalyse en tant que théorie et méthode d'approche. Sujets de l'année dernière :

1. La problématique œdipienne et le complexe d'Oedipe (anthropologie freudienne, théorie et clinique élémentaire).
2. Les trois grandes névroses au point de vue de la théorie psychanalytique.

M. OSIEK

112. Travaux pratiques en psychologie expérimentale 1 (D I)

1 h. de cours + 2 h. de travaux pratiques

Pré-requis : Statistiques élémentaires et connaissance de l'anglais.

Semestre d'hiver :

Passage de l'observation à l'expérimentation, contrôle des variables dans les plans expérimentaux, effets d'ordre et d'exercice dans les apprentissages, mémorisation et oubli, transfert, psychophysique, types d'illusions, etc.

Semestre d'été :

Travaux de laboratoire.

Mme REYMOND - RIVIER

113. Le développement affectif et ses troubles (A II)

1 h. de cours + 1 h. de cours-séminaire + 1 h. de séminaire

Pré-requis ou

co-requis : No 109 – Psychologie du développement de la personnalité.

1. Les stades du développement affectif : évolution objectale (différentes théories : Spitz, M. Klein, Winnicott, Bowlby...), phase œdipienne, période de latence – adolescence. Les troubles du développement affectif : psychose infantile, autisme; manifestations névrotiques : phobies, hysterie, inhibition intellectuelle, etc.
2. Explication de notions théoriques – lectures et discussions.

Mme RIEBEN

114. Les apprentissages scolaires et leurs troubles (C II)

Pré-requis : un cours de psychopédagogie de la langue maternelle, et de l'expérience dans l'enseignement.

Réflexion sur les apprentissages scolaires et leurs troubles dans une approche pluridimensionnelle : individu, école, famille...

Plan : Les apprentissages scolaires :

1. Les théories de l'apprentissage.
2. Position récente du problème.
3. Analyse de quelques exemples d'expérience pratique.

Mme RIEBEN

115. Psychologie différentielle (D II)

2 h. de cours + séminaire

Pré-requis : No 44 – Statistiques 1.

Point de vue historique et définitions. Psychologie différentielle en tant que méthode et domaine. La méthode des tests. Les échelles de mesure – la notion de dimension. Etude de l'intelligence. Etude de la personnalité. L'explication des différences individuelles et de groupe.

Mme SCHMID - KITSIKIS

116. Psychopathologie du développement mental (A II)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Pré-requis ou

co-requis : No 113 – Le développement affectif et ses troubles.

Analyse des aspects psychologiques du développement mental déficitaire (arriérations mentales, psychoses infantiles déficitaires, etc.). Signification des retards intellectuels en relation avec les autres facteurs du développement.

Signification de la notion du normal et du pathologique.

Mme SINCLAIR

117. Psycholinguistique 1 (C I)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

Le prélangage et les débuts du langage. Les comportements des 18 premiers mois qui préparent le langage : développement de l'intelligence sensorimotrice, imitation, communication, babilage. La représentation. Description des comportements langagiers jusqu'à 3 ans. Diverses interprétations théoriques.

Semestre d'été : présentation de recherches psycholinguistiques récentes.

Mme SINCLAIR

118. Psycholinguistique 2 (C II)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

Pré-requis : No 117 – Psycholinguistique 1.

Modèles linguistiques et modèles psychologiques d'acquisition et de fonctionnement du langage. Bref résumé des caractéristiques principales des théories structuralistes, transformationnelles, catégorielles, "de profondeur" et de sémantique générative. Leurs portées épistémologiques et leurs appareils techniques. Leur importance heuristique pour la psycholinguistique. Les différentes théories psycholinguistiques et leurs liens historiques et fonctionnels avec les théories linguistiques.

Semestre d'été : discussion de recherches récentes en psycholinguistique.

M. STUCKI

119. Introduction à la psychopathologie de l'enfant (A I)

2 h. de cours

Aspects principaux de la psychiatrie infantile : affections organiques, déficience mentale, troubles instrumentaux, problèmes affectifs, inadaptations sociales et pathologie psychosomatique. A chaque chapitre sont abordés des problèmes théoriques (tels que les limites du normal et du pathologique, les rapports entre l'organogenèse et la psychosociogenèse) et passées en revue les méthodes thérapeutiques.

M. STUCKI

120. Le développement moteur et ses troubles (A II)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

Pré-requis : une année d'études universitaires.

Le développement moteur normal et pathologique, d'un point de vue neurologique, instrumental (practo-gnosique) et relationnel (inclus un problème du schéma corporel). Aperçu sur les thérapies psycho-motrices.

M. STUCKI

121. Hygiène mentale (A II)

Pré-requis : expérience pédagogique, éducative ou sociale.

Introduction sur l'abord écologique en psychiatrie. Puis groupes de discussion sur des chapitres choisis de prophylaxie mentale (l'enfant dans la famille, l'école, la société), à partir de travaux écrits.

M. VINH BANG

122. Diagnostic opératoire (D II)

1 h. de cours + 3 h. de travaux pratiques

Pré-requis : No 108 – Psychologie génétique 1.

Interrogatoire, prises de protocoles, interprétation d'épreuves servant au diagnostic du raisonnement chez l'enfant et chez l'adolescent. Etude de l'ensemble des épreuves se rapportant à un même domaine de la pensée (espace, logique, etc.). Etude de cas.

M. VOELIN

123. Travaux pratiques de psychologie expérimentale 2 (D II)

1 h. de séminaire + 2 h. de travaux pratiques

Pré-requis : Nos 108 et 103 – Psychologie génétique 1 et 2,
No 106 – Psychologie générale expérimentale,
No 112 – Travaux pratiques en psychologie expérimentale 1.

Initiation à l'interrogatoire clinique d'enfants et aux méthodes (traitement de données, etc.) en usage en psychologie génétique et expérimentale.

M. VONECHE et ass.

124. Psychologie de l'enfant et de l'adolescent (A I)

2 h. de cours + 4 h. de séminaire et travaux pratiques

1. Introduction à la pensée scientifique dans le domaine de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent sur la base de théories choisies avec les étudiants.
2. Introduction pratique aux méthodes de recherche dans le domaine de la représentation et de la raison pratique chez l'enfant.

M. WERMUS

125. Introduction à la logique (D I)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Fondements sémantiques du calcul des propositions et principales lois. Relations entre pensée formelle et pensée naturelle. Introduction à la théorie du raisonnement et au calcul des prédictats. Concepts de logique et situations concrètes. Relations avec la théorie des ensembles.

III. COURS OFFERTS PAR D'AUTRES FACULTES ET INSTITUTS

M. AUROI et M. CARTON

200. Education et développement (PL)

2 h. de cours-séminaire (en collaboration avec l'IUED)

L'objectif du séminaire est d'examiner à travers des textes et des projets ce que l'éducation apporte au développement (économique et socio-culturel).

On étudiera d'une part la fonction "investissement" de l'éducation, son apport à la croissance du produit et des revenus ainsi que son action sur la distribution des revenus.

D'autre part, l'éducation sera envisagée comme consommatrice de ressources financières et humaines et donc comme une charge dans les budgets nationaux des pays en voie de développement. On tentera de voir s'il existe des stratégies alternatives valables permettant de réduire le poids des dépenses d'éducation. L'éducation rurale pourrait être une solution dans la perspective d'une augmentation de la production agricole. Mais l'approche doit-elle se faire par le biais de l'école classique, de la scolarisation ou par des programmes de type extrascolaire, voire non formels ?

M. BERCHTOLD (Faculté des Lettres)

201. La Suisse et l'Italie. Aspects de leurs relations intellectuelles et artistiques à travers les siècles

1 h. de cours

(Ce cours est réservé aux candidats à l'enseignement primaire.)

Les rapports amicaux ou conflictuels entre "l'homme du Nord" et "l'homme du Midi" ont des prolongements dans les domaines les plus divers : économique, social et politique, mais aussi intellectuel, artistique, spirituel — psychologique et pédagogique. Ce cours présentera certains aspects significatifs de l'histoire des relations de la Suisse (romande et allemande) et l'Italie. Les problèmes et réalités du Tessin ne seront pas oubliés.

M. GIROD et ass. (Faculté des SES)

202. Sociologie de l'éducation (B I)

2 h. de cours-séminaire

- a) Introduction à cette branche.
- b) Les facteurs sociaux de l'accès aux études et de l'acquisition des connaissances.
- c) Enseignement reçu, évolution des connaissances à l'âge adulte, mobilité sociale, productivité de l'économie.